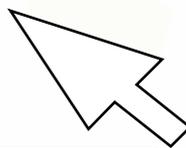


08.02.2020 >>>>>> 27.02.2020

# dans la presse...



Cliquez sur l'article souhaité pour atteindre la page



## Conseil Communautaire >>>

[La Montagne \(22.02.20\) > « La piscine signée à la fin du mois », zoom sur le dernier Conseil Communautaire](#)

## Mobilité >>>

- [La Gazette \(20.02.20\) > « Un moratoire comme seule issue pour les chefs d'entreprise »,](#)
- [La Montagne \(19.02.20\) > « Bras de fer entre TDM et les patrons », retour sur les discussions autour du versement de la taxe transport, servant à financer l'offre de transport de mobilité sur le territoire](#)
- [La Montagne \(20.02.20\) > « Quels TER à partir du 9 mars ? », focus sur un meilleur cadencement des trains entre Thiers et Clermont](#)

## Attractivité, économie >>>

[La Montagne \(20.02.20\) > « Le Champ du Bail bientôt au complet », zoom sur les derniers chantiers de la zone d'activité](#)

## Emploi, social >>>

- [La Montagne \(20.02.20\) > « Thiers à mi-chemin de l'expérimentation Zéro chômeur »,](#)
- [La Montagne \(11.02.20\) > « Inserfac-EBE suit le fil d'or de l'emploi », focus sur l'expérimentation Zéro chômeur et la création d'une seconde entreprise à but d'emploi](#)
- [La Gazette \(13.02.20\) > « Vers la création d'un projet de société », zoom sur le projet de création d'une centre social sur TDM](#)

## Amélioration de l'habitat, urbanisme >>>

[La Gazette \(20.02.20\) > « Un dispositif qui prend de l'ampleur », « Chaque dossier est différent »](#)  
[« Le guichet unique, ça marche bien », « 3 logements créés autour d'un projet associatif », zoom sur les dispositifs d'amélioration de l'habitat de TDM](#)

## Culture, enfance-jeunesse >>>

- [La Montagne \(12.02.20\) > « Alice et Lucile prêchent le Livradois-Forez »,](#)
- [La Gazette \(27.02.20\) > « Les enfants architectes de leur avenir », focus sur le deuxième volet de l'action d'Education Artistique et Culturelle de TDM](#)
- [La Montagne \(13.02.20\) > « Les marionnettes font leur leçon » + brèves à propos de la Tournée Jeunes Pousses](#)

[Enfance-Jeunesse >>> La Gazette de Thiers \(27.02.20\) en bref : l'accueil parents-enfants](#)

## Gestion des déchets ménagers >>>

- [La Gazette de Thiers \(27.02.20\) > « Réduction gratuite du déchet organique », zoom sur la mise à disposition gratuite des composteurs sur le TDM](#)
- [La Montagne \(12.02.20\) > « Le Puy-de-Dôme prépare le tri de tous les plastiques », dossier \(2 pages sur l'évolution prochaine des consignes de tri des déchets\)](#)

## Cela se passe aussi sur le territoire >>>

- [La Montagne \(12.02.20\) > « Au rendez-vous des Rencontres Arioso » \[Thiers\]](#)
- [La Montagne \(18.02.20\) > « Un artiste, un auteur et des animations » \[Celles-sur-Durolle\]](#)
- [La Montagne \(21.02.20\) > « Au chevet des quartiers de Thiers » \[Thiers\]](#)
- [La Montagne \(24.02.20\) > « Un énorme record pour la Coutelière » \[Thiers, Escoutoux\]](#)
- [La Montagne \(26.02.20\) > « Comment encourager les initiatives » \[Thiers\]](#)
- [La Montagne \(27.02.20\) > « Un investisseur, il faut le rassurer » \[Thiers\]](#)
- [La Montagne \(27.02.20\) > « Le Damas en remet une couche » \[Thiers\]](#)
- [La Montagne \(27.02.20\) > « L'art des jeunes s'expose en Eclats » \[Thiers\]](#)

## Cela se passe aussi sur d'autres territoires >>>

- [La Montagne \(21.02.20\) > « 4 Communes inaugurent leur école » \[Entre Dore et Allier\]](#)
- [La Montagne \(18.02.20\) > « ALF se serre la ceinture en 2020 » \[Ambert Livradois Forez\]](#)
- [La Montagne \(22.02.20\) > « Les trajets du quotidien avec Atchoum » \[Ambert Livradois Forez\]](#)



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE** ■ Les élus ont posé jeudi soir les bases du budget 2020 de Thiers Dore et Montagne

# La piscine « signée » à la fin du mois

Le dernier conseil communautaire de Thiers Dore et Montagne avant les élections s'est tenu jeudi soir. L'occasion de remettre quelques pendules à l'heure, concernant la future piscine communautaire mais aussi la taxe transport tant décriée par des chefs d'entreprise du territoire.

Geneviève Thivat

Fiscalité et préparation budgétaire de l'exercice 2020 dans un contexte « contraint affectant les finances publiques locales et où le seul levier fiscal reste le foncier bâti », selon les termes de Daniel Berthucat, vice-président de TDM, ont monopolisé, jeudi soir, l'essentiel du conseil communautaire.

## Bientôt « une fumée blanche »...

Les points financiers adoptés préparent le terrain à la future assemblée communautaire qui sera issue des urnes après le 22 mars. Ceux qui concernaient les équipements communautaires aussi. Notamment celui de la future piscine communau-



**PISCINE DE THIERS.** L'ancienne piscine René-Barnérias est fermée depuis un an. Le maire de Thiers avait confirmé en juin qu'elle ne rouvrira pas.

taire avec l'inscription au budget prévisionnel d'une enveloppe de 900.000 euros en crédits de paiement pour l'exercice 2020. Thierry Déglon demandant sans ambages : « À ce propos : on en est où ? »

« On y voit un peu plus clair, a assuré Tony Bernard, le président de TDM. Nous avons reçu les offres le 30 janvier pour entrer dans une phase de

négociation. Les trois constructeurs ont affiné leur projet jusqu'au 14 février, date buttoir de l'appel d'offres. L'estimation de leurs propositions définitives entre toutes dans le budget de 12 millions d'euros qui conditionnait ces candidatures. On a certes perdu six mois car toutes les offres étaient au-dessus lors de la première consultation, mais on a économisé un mil-

lion d'euros tout de même ! La commission va étudier ces différentes offres définitives jusqu'au 27 février, date à laquelle elle tranchera. Donc le 27 février, on pourra parler de fumée blanche ou pas. Mais a priori, il y aura bien un groupement qui aura été retenu. »

« Le marché sera très certainement signé le jour où sera connu le constructeur désigné »

À la question sera-t-il possible de revenir sur cette décision à l'issue des élections municipales, comme certains candidats l'envisagent ? Tony Bernard est net : « Non, car le marché qui engage TDM sera très certainement signé le jour où sera connu le constructeur désigné. »

Ouverture prévue ? « Septembre 2022 ! » ■

## Une « forme de pause » sur la nouvelle offre de transport

**Tony Bernard a évoqué en début de séance un point qui n'était pas à l'ordre du jour et « qui ne le sera pas ! »**

« Un sujet sur lequel TDM a été interpellé avec un peu de confusion ». L'élu de rappeler : « On a reconnu lors du dernier conseil communautaire, suite à plusieurs interpellations, des maladroites de communication, de mise en œuvre d'une offre de mobilité sur l'ensemble du bassin de vie. On a eu des discussions sur le financement. La concomitance de la mise en œuvre du versement transport et une offre de mobilité mal annoncée, mal préparée, a alimenté une forme de mécontentement des entreprises qui payent le versement transport, employeurs publics et privés, qui emploient au moins 11 salariés. »

Avant le conseil, le bureau communautaire a

décidé de demander au syndicat des transports « une forme de pause dans la mise en œuvre de la nouvelle offre de mobilité. Un temps de discussion pour adapter une offre comprise par tout le monde ».

Objectif : « améliorer le plus vite et le mieux possible l'offre de mobilité ». Et « adapter le versement transport dû à l'offre ».

## Réunion dès la semaine à venir

Un groupe de travail va être constitué dès la semaine prochaine dans lequel il y aurait cinq représentants du bureau communautaire et cinq représentants des employeurs.

« Nous réunirons ce groupe de travail dans un souci d'apaisement, de compréhension mutuelle pour arriver à ce que la mobilité soit portée par tout le monde. » ■

Retour  
SOMMAIRE



DEUX SEMAINES PLUS TARD

# Un moratoire comme seule issue pour les chefs d'entreprise

Lundi 17 janvier, élus et chefs d'entreprise se sont mis autour d'une table pour essayer de trouver un terrain d'entente au sujet du versement transport instauré en vu d'étoffer l'offre de mobilité sur le territoire. Résultat : deux parties qui ne s'entendent pas.

Il n'aura pas fallu attendre longtemps avant que les esprits s'échauffent, lundi soir, au siège de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM). Abdelhraman Meftah, en sa qualité de premier vice-président de TDM, mais surtout en tant que président du Syndicat intercommunal à vocation unique des transports urbains thiernois (Sivutut), s'est retrouvé face à une cinquantaine de chefs d'entreprises du territoire très remontée. S'il a tenté, par tous les moyens, de présenter le projet d'offre de mobilité prochainement mis en place, grâce, notamment, au versement transport (1), les premiers concernés, c'est-à-dire les payeurs, ne voulaient rien entendre.

« J'ai à peu près 100 employés, il n'y en a pas un qui va prendre un de vos



L'offre de mobilité financée en partie par un versement transport imposé aux entreprises de plus de 11 salariés du territoire est source de nombreux conflits.

véhicules. Par contre, je sais que ça va coûter 180 € à l'année par personne, donc pour un couple, environ un mois de courses alimentaires », a assené Bertrand Papon, président directeur général de l'entreprise thiernoise Sapec.

Et c'est bien là que le bât blesse. D'un côté les chefs d'entreprise sont certains que les bus mis à disposition ne correspondront pas aux besoins de leurs salariés. De l'autre, Syndi-

cat et collectivité sont persuadés du contraire. Du moins pour une partie de la population. « Même si cela convient qu'à 50 % des utilisateurs, c'est gagné », a assuré Abdelhraman Meftah.

### « Pas contre l'utilisation de moyens modernes »

C'est finalement après plus d'une heure d'échanges quasi stériles, qu'une proposition concrète a fait son apparition du côté des

chefs d'entreprise. Thierry Déglon, élu à TDM (2), mais aussi chef d'entreprise, a lancé l'idée d'un moratoire. « Les gens qui sont là ne sont pas contre l'utilisation de moyens modernes, intelligents, écologique, etc. L'effet d'être prévenu la veille, pour le lendemain, ça fait mal *le courrier annonçant la mise en place de cette taxe a été envoyé en décembre pour une entrée en vigueur en janvier ou mars, ndlr.*

Ensuite, il y a encore beaucoup de doutes, sur ce qu'on pense que peut nous apporter le projet tel qu'il est présenté aujourd'hui. Je pense qu'il faut proposer à l'assemblée de dire "reportons cette proposition de taxe". Mettons un moratoire sur cette taxe. »

### « Cela ne rime à rien, faites un pas vers nous »

Une proposition reprise par d'autres chefs d'entreprise. À l'image du représentant du groupe Combronde. « Nous sommes prêts à vous aider, à travailler. Mais aujourd'hui, nous avons besoin d'un geste pour éviter ce qui est en train de se passer. Cela ne rime à rien, faites un pas vers nous. »

Une option qui ne semble pas être envisageable. « Les marchés sont lancés. Et des marchés comme cela, il faut un an et demi pour les monter. Si nous suspendons le marché demain, au 1<sup>er</sup> septembre, il n'y aura plus de bus pour les scolaires », a précisé le président du Sivutut.

Avant d'être plus catégorique à la question, est-ce que oui ou non il y aura un moratoire ? « C'est quasiment impossible de revenir sur le versement. »

La seule option qui est proposée, pour l'instant, par la collectivité, c'est l'étude « au cas par cas », des besoins des entreprises sur cette offre de mobilité. « Je ne suis que le porte-parole, a finalement fini par couper Abdelhraman Meftah. J'assume mon vote, et s'il fallait revoter, je revoterais pour cette taxe, mais je n'ai pas le pouvoir de prendre cette décision maintenant. » C'est là dessus que les deux parties se sont quittées, non satisfaites. Une certitude apparaît alors, d'autres discussions sont à venir.

SARAH DOUVIZY  
sarah.douvizy@centrefrance.com

(1) Le versement transport est une taxe de 0,6 % en fonction de la masse salariale pour les entreprises de plus de 11 salariés à Lezoux, Peschadoires, Saint-Jean-d'Heurs et les 30 communes de TDM.

(2) Lors du vote des élus communautaires, au mois d'avril, Thierry Déglon avait été le seul à voter contre la mise en place du versement transport, sur 58 élus communautaires.

Retour  
SOMMAIRE

**MOBILITÉ** ■ Les chefs d'entreprise réclament un moratoire sur la taxe transport à la communauté de communes

# Bras de fer entre TDM et les patrons

Une réunion entre chefs d'entreprise et élus de Thiers Dore et Montagne pour échanger autour de la taxe transport a eu lieu, lundi. La situation reste dans l'impasse, alors que les dirigeants réclament un moratoire ou sa suppression.

Fanny Guiné

fannyguine@centrefrance.com

**D**urant 1 h 45, lundi soir, la réunion entre une cinquantaine de chefs d'entreprise du territoire et les élus de Thiers Dore et Montagne avait des airs de combat de boxe. Face aux patrons extrêmement remontés et en colère après la mise en place du versement transport (notre édition du 1<sup>er</sup> février), une taxe visant à financer pour moitié la future offre de mobilité sur le territoire, le vice-président de TDM et président du nouveau syndicat mixte des transports, Abdelhraman Meftah, était bien seul pour leur répondre, en l'absence de Tony Bernard.

**« Aucun salarié ne veut de vos bus ! »**

Une phrase peut résumer cet échange stérile, du côté des chefs d'entreprise : « J'ai 100 salariés, je leur ai demandé. Aucun ne veut prendre vos bus ! », s'est agacé Bertrand Papon, le P-DG du groupe Sapec, à Thiers.

« Pour moi, cette taxe,



**TAXE.** Le versement transport, impôt payé par les entreprises, doit financer pour moitié la nouvelle offre de mobilité de Thiers Dore et Montagne, mise en place à partir de septembre.

c'est 100.000 euros par an ! Je veux bien payer mais il faut que cela serve. Vous feriez mieux de vous battre pour que la portion d'autoroute entre Clermont et Thiers soit gratuite », a lancé à son tour le responsable de Celta, spécialiste de la transformation de carton ondulé à Courpière. D'autres ont pointé l'absence de communication ou le coût écologique. « On va faire tourner des bus vides. Et l'empreinte

verte alors ? », ironisait François Berry, de Top Clean Packaging.

Abdelhraman Meftah a tenté à de multiples reprises d'expliquer à quoi servira l'argent récolté par cette taxe, « pour que vous puissiez mieux travailler », avec la présentation de l'étude réalisée par le cabinet Adetec et l'offre qui doit être mise en place en septembre. « Si on veut une offre de mobilité conséquente, le seul moyen au niveau national, c'est le

versement transport. Riom, Vichy, Clermont l'ont fait ! Si on pouvait faire autrement, on le ferait », s'est-il justifié, rappelant que l'application de la taxe a été votée à la quasi-unanimité en avril dernier, par les élus de TDM. Thierry Déglon, élu et chef d'entreprise, était le seul à avoir voté contre. Il dénonce la méthode : « Payer, puis après discuter des conditions sur un coin de table, ce n'est pas possible. Les gens qui sont

là ne sont pas contre mettre en œuvre des moyens pour la mobilité. Je demande qu'on mette en place un moratoire d'un an, pour rediscuter du projet, faire des enquêtes de terrain auprès des entreprises pour connaître leurs besoins. »

**« Ce sera quasi impossible de revenir en arrière »**

Une proposition que le vice-président de TDM ne peut pas prendre seul. « Ce sera quasi impossible de revenir en arrière, le marché est déjà lancé avec cette offre là. Si on arrête tout maintenant, il n'y aura même plus de bus pour les scolaires ! », a répondu Abdelhraman Meftah, s'engageant à faire du « cas par cas » pour améliorer l'offre et proposant d'en parler lors d'un futur bureau communautaire. Une réponse qui n'a pas satisfait les dirigeants, repartis bredouille. « Cette mesure est tellement mal partie, ça ne marchera pas. C'est à se demander s'il ne faut pas croître ailleurs... », s'interrogeait Nicolas Daulon, directeur de l'usine Setforge Gauvin à la Monnerie, alors que certains avaient déjà quitté la salle avec amertume. ■

## EN RÉSUMÉ

**Versement transport.** C'est une taxe payée par les employeurs publics ou privés de plus de 11 salariés, présents sur le territoire de TDM, qui permet de financer les transports en commun. Cet impôt est perçu par l'Urssaf qui le reverse ensuite au syndicat mixte des transports.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier.** Les sociétés concernées payent cette taxe depuis le début d'année à Thiers, Peschadoires, Lezoux et Saint-Jean-d'Heurs. Et à partir du 1<sup>er</sup> mars pour les entreprises situées sur les 29 autres communes de TDM, qui ont rejoint le syndicat mixte des transports depuis le 1<sup>er</sup> février.

**Sur la base des salaires.** La contribution est calculée sur la base des rémunérations des salariés. TDM a fixé ce taux à 0,6 %. La taxe doit rapporter 1,3 M€ par an.

**Que prévoit la nouvelle offre de mobilité ?** Elle doit être mise en place en septembre et prévoit à l'heure actuelle 5 lignes urbaines et 5 lignes périurbaines avec de larges amplitudes horaires, y compris durant les périodes de vacances scolaires, dans les 14 communes environnantes de Thiers. Pour les autres communes, du transport à la demande sera créé.

Retour  
SOMMAIRE

**TRANSPORT** ■ Vers un meilleur cadencement des trains le matin et le soir

## Quels TER à partir du 9 mars ?

La SNCF a revu sa copie : face à la grogne et à la mobilisation d'usagers thiernois, relayée par des élus, la grille horaire de la ligne TER entre Thiers et Clermont mise en place le 15 décembre a été remaniée. Les demandes aux heures de pointe ont été écoutées.

Geneviève Thivat

À l'automne, l'annonce avait fait du bruit : à compter du 15 décembre, les voyageurs qui partent de Thiers le matin en direction de Clermont-Ferrand et qui font le chemin inverse le soir, devaient s'organiser différemment en raison de la refonte de la grille horaire. Et pas de bon cœur car deux horaires de train avaient été supprimés aux heures de pointe.

« C'est beaucoup plus intéressant en termes de cadencement »

Des usagers s'étaient mobilisés. Une pétition de l'association Ensemble sur les rails ligne Thiers/Clermont avaient même circulé et réuni quelque 150 signatures. « Nous avons participé à des réunions et aux négociations avec des représentants de la Région et de la SNCF », souligne Philippe Guette,



**HORAIRES.** À compter du 9 mars, le soir, au départ de Clermont-Ferrand, au lieu des trains à 17 h 20, 18 h 20 et 18 h 55, il y aura ceux de 17 h 20, 17 h 44 et 18 h 26. ILLUSTRATION F. CAMPAGNONI

responsable de l'association.

Des élus avaient relayé leur insatisfaction. Le 25 novembre, le conseil municipal de Thiers avait ainsi adopté une motion qui demandait une évolution du plan de transport en 2020.

« La Région nous a écoutés et la SNCF a revu sa copie. J'ai reçu un courrier de la responsable territoriale TER à SNCF voyageur. À compter du lundi 9 mars, les usagers vont retrouver les deux trains qu'ils avaient perdus ! », se réjouit Abdelhraman Mefтах, vice-président de Thiers Dore et Montagne chargé de la mobilité.

Toutefois, il n'y aura pas plus de train. Le matin, au départ de Thiers, au lieu des TER de 6 h 25, 6 h 50 et 7 h 50 en semaine, il y

aura à compter du 9 mars, un train à 6 h 35, un autre à 7 h 07 puis 7 h 31. Le TER de 6 heures a été supprimé.

Le soir, au lieu des trains à 17 h 20, 18 h 20 et 18 h 55 en gare de Clermont-Ferrand, il y aura ceux de 17 h 20, 17 h 44 et 18 h 26.

« Si je ne prends plus le TER chaque matin depuis quelques mois, je pense à mes copines. Et c'est beaucoup mieux pour elles. C'est beaucoup plus intéressant en termes de cadencement. Au moins quand vous terminez le travail, aux heures traditionnelles de bureau, vous n'avez pas à attendre 40 minutes. Et le matin, c'est pareil », se satisfait Stéphanie, membre d'un autre collectif qui avait in-

terpellé des politiques sur le sujet. Un sentiment partagé par Philippe Guette.

Martine Guibert, vice-présidente déléguée aux transports, dans le courrier adressé à Abdelhraman Mefтах, saluait aussi la décision : « La Région a été à votre écoute et a réagi de façon très rapide, compte tenu des contraintes liées au ferroviaire. »

### Rien de nouveau pour Thiers Boën

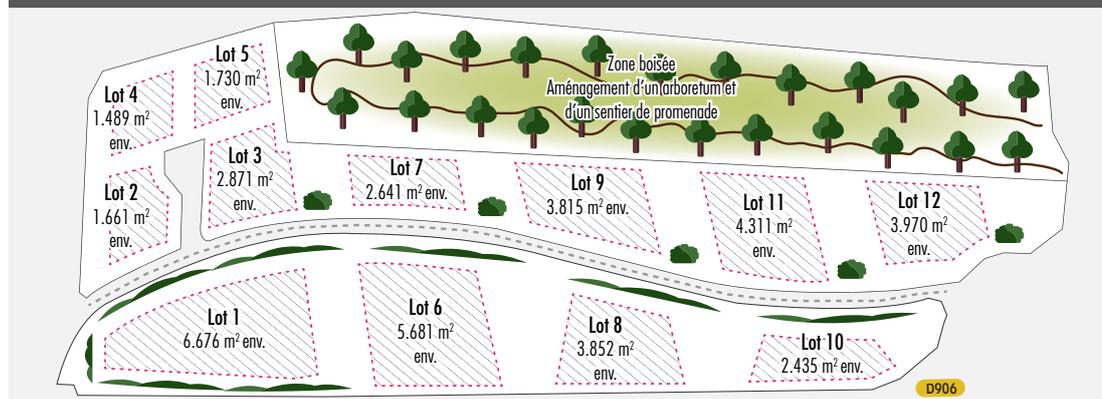
Toutefois, comme le vice-président de TDM, elle regrette la fermeture de la ligne Thiers Boën par le gestionnaire d'infrastructures SNCF réseau. « Le plan de sauvetage des petites lignes, élaboré avec l'État, n'a malheureusement pas pu prendre en charge les investissements nécessaires. » ■

Retour  
SOMMAIRE

**ÉCONOMIE** ■ Les derniers chantiers vont prochainement s'achever sur la zone d'activité située près de l'A89

# Le Champ du Bail bientôt au complet

## Implantation des entreprises au Champ du Bail



Lot	Date	Entreprise	Salariés
Lot 1	mi-mars 2020	ZC Compétition (rallye automobile) Sport Collection (véhicules historiques) Le Préau (station de lavage)	10 salariés 1 salarié 5 salariés
Lot 2	début 2019	B and B Sports (marketing d'entreprise et sportif)	2 salariés
Lot 3	mars 2020	Forez Elagage (paysagiste)	12 à 15 salariés
Lot 4	mai 2018	AFFU/TECH (outillage-affûtage industriel)	4 salariés
Lot 5	janvier 2018	SARL Baraduc (plâtrerie/peinture)	4 salariés
Lot 6	En cours d'achat par la SCI De la Montagne		
Lot 7	novembre 2018	CBFL (sylviculture et travaux forestiers)	14 salariés
Lot 8	mai 2018	ADTH (outillage hydraulique et pneumatique)	5 salariés
Lot 9		AUXAPA (nettoyage industriel) RANDSTAD (agence d'interim) OREXAD (fournitures industrielles)	35 salariés - janvier 2019 2 salariés - novembre 2018 9 salariés - août 2018
Lot 10	novembre 2018	Service Compris (nettoyage industriel)	45 salariés
Lot 11	avril 2020	Coutellerie Laguiole L'Arbalète	9 salariés
Lot 12	1 <sup>er</sup> trimestre 2020	STGI (gravure industrielle)	8 salariés

Sources : Thiers Dore et Montagne et entreprises **LA MONTAGNE**

### EN CHIFFRES

**7**  
Hectares, c'est la superficie de la zone d'activité du Champ du Bail. Celle du Felet qui la jouxte est dix fois plus étendue.

**12**  
Lots ont été vendus et seront occupés par une quinzaine d'entreprises.

**environ 170**  
C'est le nombre de salariés (à temps plein et à temps partiel) qui travailleront à terme sur l'ensemble de la zone.

**1.850.000 €**  
C'est le coût de la viabilisation et de l'aménagement de la zone, « quasiment compensé par la vente et les subventions » selon Abdelhraman Meftah, qui évoque « une opération neutre » pour TDM.

**Au Champ du Bail, les dernières sociétés seront bientôt installées dans leurs nouveaux locaux. Face au succès de cette zone d'activité, d'autres projets sont prévus.**

Vincent Enjalbert  
thiers@centrefrance.com

Si son nom ravive le souvenir d'une ancienne vocation agricole, le Champ du Bail en a tourné la page. Cette zone d'activité située au bord de l'échangeur de l'A89, dont les travaux d'aménagement ont été livrés à l'été 2016, est en passe d'achever sa mue. Après l'installation des premières entreprises en 2018, l'ensemble du site devrait être occupé d'ici à quelques mois, le dernier lot étant en cours d'achat. « On a budgété pour la fin de l'année les derniers travaux de bitume. D'ici là tous les gros travaux des entreprises devraient être terminés », indique Abdelhraman Meftah, 1<sup>er</sup> vice-

président délégué à l'économie de Thiers Dore et Montagne. Lequel souligne, en outre, « la grande qualité environnementale de la zone, avec des mesures sur les matériaux utilisés dans le cahier des charges ou l'occupation du sol, où on a laissé une grande place à la verdure ». Une manière de ne pas complètement tourner le dos à l'histoire et à l'identité paysagères du site.

### Une localisation idéale

Signe d'une attractivité soutenue, les douze lots viabilisés par la communauté de communes ont très rapidement trouvé preneur. L'atout le plus évident de cette zone à vocation artisanale et servicielle restant sa proximité avec l'autoroute. « Ça nous donne plus de visibilité et c'est bien plus pratique pour nos intérimaires avec un grand parking, alors qu'avenue de Cizolles c'était très compliqué pour se garer », justifie Alexandra Vier-Boismenu, responsable de l'agence Randstad. Même son de cloche chez Affu' Tech, installée à Saint-Rémy-sur-Durolle jusqu'en mai 2018.

« On était dans le village, l'accès était difficile pour les livraisons. Ici la zone est très bien située, on a beaucoup de clients sur Thiers et Clermont », se félicite la société d'affûtage industriel.

La localisation du site a été tout aussi décisive pour CFBL Forêt, qui a déplacé, à Thiers, son agence clermontoise. « On s'est rapprochés des massifs et propriétaires forestiers. C'est un carrefour entre le Livradois-Forez, la montagne thiernoise et la forêt bourbonnaise, avec une ouverture sur la Loire » souligne son directeur Nicolas Alizet.

Quant à Auxapa, une société de nettoyage industriel, elle a regroupé au Champ du Bail ses locaux de Clermont et d'Escoutoux, explique Réginald Sorbara : « On gagne en visibilité, et à la base je suis thiernois, donc ça me tenait à cœur... »

### Adapter les locaux

Service Compris, qui opère dans le domaine du nettoyage industriel, ne s'est, elle, déplacée que de 400 mètres : c'est plutôt pour gagner en confort qu'elle a déménagé au Champ

du Bail. « On avait besoin d'agrandir nos locaux, ce qui n'était pas possible dans nos anciens bâtiments », explique Pascal Constancias, le gérant.

Un besoin inverse de ses voisins d'Orexad, une société dédiée à la vente de fournitures et de solutions industrielles autrefois située rue du Torpilleur-Sirocco. « On a réduit la taille de nos locaux, explique le responsable Jean Fournieux. Il y a dix ans, on avait tous nos stocks à l'agence, maintenant on fonctionne avec des plateformes logistiques comme à Lyon, le be-

soin n'est plus le même. » Comme elle, la plupart des entreprises investissant le Champ du Bail étaient déjà implantées dans le bassin thiernois : il s'agit essentiellement de déménagements, plus que de créations de nouveaux établissements. Un constat qui ne gêne pas le 1<sup>er</sup> vice-président de TDM : « Si on ne propose pas aux entreprises des terrains adaptés, elles vont voir ailleurs et on les perd ». ■

► **Demain.** La Montagne vous fait visiter le chantier des nouveaux locaux de Forez Elagage, où l'entreprise devrait s'installer d'ici à début mars.

### ■ Quid des zones de Felet et de Matussière ?

La zone de Champ du Bail n'est pas la seule à être bien remplie. Les 70 hectares du parc de Felet qui lui fait face, à vocation plus industrielle, sont eux aussi quasiment tous occupés. Si bien qu'un projet d'agrandissement est prévu dans la partie sud, TDM maîtrisant d'ores et déjà une vingtaine d'hectares. « C'est dans les tuyaux, on travaille sur une extension du site », confirme Abdelhraman Meftah. Restent enfin les 36 lots du parc d'activités de Matussière pour répondre à la demande dans les années à venir. Une quinzaine de lots ont déjà été cédés, parmi lesquels Passion Vélo, la Carrosserie Bermudez ou encore l'entreprise Menuiserie Charpentier Artisanale. Cinq nouvelles options de réservation seront présentées au conseil communautaire d'avril.

Retour  
SOMMAIRE

**EMPLOI ■ De nouvelles embauches et peut-être un élargissement à tout Thiers et une autre commune en 2020**  
**Thiers à mi-chemin de l'expérimentation « Zéro chômeur »**

Où en est l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée à Thiers ? C'est pour dresser ce bilan d'étape qu'un comité de pilotage s'est tenu vendredi dernier, à la mairie de Thiers, en présence de l'équipe exécutive et de nombreux acteurs politiques et économiques du territoire.

**Bilan 2019**

Une deuxième entreprise à but d'emploi (EBE) a été créée en octobre (notre édition du 11 février), Inserfac-EBE. Ce qui a facilité l'embauche de 26 chômeurs de longue durée en 2019, sur les deux EBE.

Au total, 97 personnes sont à ce jour salariées d'une des deux EBE à Thiers, dont 89 « personnes privées durablement d'emploi » (la différence concerne le personnel coordinateur). Mais en tout, 103 personnes ont été embauchées depuis le début de l'expérimenta-

tion (mai 2017). Certaines ont pu atteindre l'âge de la retraite ou bien être embauchées sur le marché « classique ».

Il reste encore 97 personnes privées d'emploi qui se sont portées volontaires pour intégrer une EBE et qui peuvent y prétendre au titre de leur résidence dans l'un des deux quartiers prioritaires de la ville depuis au moins 6 mois. « Nous avons embauché la moitié, il reste au moins une autre moitié », résume Christophe Devenne, du Comité local pour l'emploi. L'expérimentation, qui doit d'abord durer cinq ans, en est aussi à mi-parcours.

Par ailleurs en 2019, le chiffre d'affaires a atteint 380.000 €, en hausse par rapport aux prévisions. Il était de 220.000 € en 2018.

**Projets 2020**

En 2020, l'objectif fixé est d'embaucher encore 25 à 30 nouvelles personnes.



**INSERFAC-EBE.** Une deuxième entreprise à but d'emploi a vu le jour en 2019 à Thiers : Inserfac-EBE. Virginie et Sylvie font partie des 26 nouveaux embauchés de l'année.

L'une des ambitions est aussi de mobiliser davantage les acteurs économiques du territoire et notamment les entreprises. « C'est une des priorités de 2020 », insiste Boris Surjon, responsable du comité local pour l'emploi. Pour cela, une personne a

été embauchée par Thiers Dore et Montagne (\*), avec un cofinancement de l'Europe (fonds Leader).

Ce poste servira également à porter la candidature de TDM pour la deuxième loi d'expérimentation qui devrait voir le jour en 2020. C'est le

troisième objectif de l'année qui commence. « Il nous a semblé qu'une communauté de communes devait participer à une expérimentation au titre de sa compétence économique », appuie Tony Bernard, président. L'expérimentation concerne

actuellement les deux quartiers prioritaires de Thiers. Le projet consiste à élargir le périmètre à toute la sous-préfecture et à une autre commune de TDM. Deux ont candidaté.

Lors de la réunion, une inquiétude a été formulée au sujet de rapports, notamment de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) et de l'IGF (Inspection générale des finances) qui mettent en cause certaines situations dans quatre territoires d'expérimentation dont Thiers ne fait pas partie. « Nous venons en contradiction avec les conclusions de l'IGAS et nous contestons une partie des statistiques fournies », indique Boris Surjon. En espérant que ces études ne remettent pas en cause la 2<sup>e</sup> loi d'expérimentation attendue. ■

(\* ) Un autre poste a été créé par Thiers Dore et Montagne, avec un financement de l'Europe (FSE), afin d'accompagner les personnes privées d'emploi.



**SOCIAL** ■ La seconde entreprise à but d'emploi de Thiers créée dans le cadre de Territoire Zéro Chômeur

# Inserfac-EBE suit le fil d'or de l'emploi

**Déjà cinq activités très différentes ont été élaborées par Inserfac-EBE à Thiers, qui a embauché en CDI 14 chômeurs. Et bientôt davantage.**

Alice Chevrier  
alice.chevrier@centrefrance.com

« **L**e rose c'est pour la carrosserie, le bleu pour les vitres, les noires pour les jantes. » Quand Sylvie explique son nouveau travail, elle ne peut s'empêcher de sourire. Avec ses chiffons en microfibre de différentes couleurs, elle lave des voitures sans eau et avec des produits bio. C'est l'une des activités déployées par Inserfac-EBE, la deuxième entreprise à but d'emploi (EBE) créée à Thiers après Actypoles, le 24 octobre 2019. Sylvie fait partie des 14 habitants des quartiers prioritaires de Thiers qui ont signé ce jour-là un CDI, dans le cadre du dispositif Territoire Zéro Chômeur de longue durée. « Cela faisait quatre ans que j'étais au chômage. J'ai un travail qui me plaît, ça me change la vie et mes enfants sont contents de moi », confie-t-elle.

## Embauchés en CDI et à temps choisi

Inserfac-EBE se trouve à côté d'Actypoles, au 7 rue du 19-Mars-1962, dans les anciens locaux de la coutellerie Fischer-Bargoin, aujourd'hui propriété de la Ville. Créée sur un modèle différent d'Actypoles (\*), cette deuxième EBE est portée par Inserfac, une association présente à plusieurs endroits du Puy-de-Dôme à travers ses chantiers d'insertion. Pour cette structure, l'exercice est différent ici puisqu'il ne s'agit plus d'insertion. « Les salariés sont embauchés en CDI et à temps choisi. Nous faisons en fonction des contraintes et des envies de chacun, détaille Sylvie Barros, directrice opérationnelle. On espère embaucher encore en avril et en septembre. »

### Lavage écologique des véhicules

Deux des activités d'Inserfac-EBE sont inspirées des chantiers mis en place ailleurs. C'est le cas, donc, du lavage de voitures



**L**es salariés sont souvent polyvalents. Sylvie (ci-dessus) est au lavage de véhicules et au tri des livres. Hamida (à gauche), à la couverture des livres de la médiathèque et bientôt à la broderie au fil d'or.

« J'ai été embauchée par rapport à mes compétences car je suis Syrienne et je brodaï des djellabas pour les hommes d'Arabie Saoudite, tout à la main et au fil d'or. Mais c'était différent d'ici. » Cette mère de trois enfants âgée de 41 ans a quitté la Syrie en 2013 et a travaillé 3 ans en insertion à l'Atelier de l'Ache à Puy-Guillaume avant d'être embauchée à Inserfac-EBE. « J'ai eu mon permis, on a des projets dans nos têtes par rapport à notre vie privée. Et cela permet de montrer le bon exemple à nos enfants : se lever le matin pour aller travailler, être actif dans la vie. »

écologique et manuel, qui se fait également à Riom. À Thiers, il a déjà été convenu que les flottes des véhicules de la Ville et de Thiers Dore et Montagne (TDM) seraient confiées aux salariés d'Inserfac-EBE, mais ce ne sera pas tout. « Aujourd'hui, nous sommes en plein démarrage commercial, annonce Sylvie Barros. Nous pouvons nettoyer les véhicules des entreprises et des particuliers. » « On peut se déplacer pour nettoyer les voitures sur le lieu de travail des clients », ajoute Hervé. Il a été à son compte dans ce domaine pendant 7 ans en région clermontoise, avant d'arrêter et de chercher du travail. Il est chargé aujourd'hui de former les équipes.

Comme la règle l'impose, les activités élaborées dans le cadre de Territoire Zéro Chômeur ne doivent pas entrer en concurrence

avec des activités en place, pour ne pas déstabiliser le marché. « Il n'y a pas d'entreprise dédiée au nettoyage de véhicules sur Thiers, juste du lavage automatique », précise-t-il. « Nous avons aussi le souci du développement durable, notamment avec le risque de pénurie d'eau », complète Sylvie Barros. Par ailleurs, le matériel dédié au nettoyage des sièges peut aussi servir à du mobilier.

### Couverture des livres de la médiathèque de Thiers

Une autre activité est dédiée à la couverture des livres de la médiathèque de Thiers, sur le modèle de ce qu'Inserfac fait avec celles de Clermont Métropole. « Si le livre est souple, on met de l'adhésif, s'il est rigide, on met ça », décrit Souad, en montrant un rouleau de plastique. Avec Hamida et Aïcha, elles ont déjà protégé 500 livres par-

mi les nouvelles acquisitions de la bibliothèque. Elles s'occupent aussi du renfort des charnières et peuvent réparer d'anciens ouvrages. « Avant, une personne était chargée de cette mission au sein de la médiathèque, mais elle est partie à la retraite. C'est elle qui a formé nos salariées. Cela permet à la médiathèque de se concentrer sur d'autres projets », assure Sylvie Barros.

### Tri de livres d'occasion

Troisième activité, créée ex nihilo cette fois : le tri des livres. Inserfac-EBE récupère les livres qu'Emmaüs désherbe, ou que des bibliothèques ou des particuliers lui donnent. S'ils intéressent l'entreprise éco-citoyenne RecycLivre, Inserfac-EBE lui envoie et récupérera une marge sur la vente. Si les ouvrages ne sont pas retenus, alors les salariés les démantèlent pour trier les différentes sortes de papier,

qui sont ensuite vendues à l'entreprise Hirsch.

## « Un métier ultra-valorisant »

Les équipes ont déjà un nouveau projet : celui de monter une boutique pour vendre les livres recalés qu'elles n'auraient pas eu le cœur de détruire... Un état d'âme qui touche Virginie, sans entamer son bonheur d'avoir un emploi. « Cela faisait 17 ans que j'étais au chômage. J'ai une hémiplegie du côté droit. Je faisais des formations mais ça ne débloquent rien pour moi. La plupart des entreprises préfèrent payer l'amende que d'embaucher des personnes handicapées. Mais là, ça a été ouvert à tout le monde. »

### Deux Grenadières formées

Inserfac-EBE a noué un partenariat avec les Grenadières de Cervières qui cherchent à promouvoir leur savoir-faire local en perdition : la broderie au fil d'or. Une poignée de personnes ont pu bénéficier dernièrement d'une formation. Deux salariées d'Inserfac-EBE vont à leur tour apprendre ces techniques uniques, avant de pouvoir sous-traiter leur activité pour une société qui veut développer un marché. « La formation doit durer deux mois. Ensuite, elles auront du temps, 12 à 18 mois, dédié à l'entraînement car c'est en pratiquant qu'on devient brodeuse au fil d'or, souligne la directrice opérationnelle. Cette activité permet de promouvoir un savoir-faire local et de permettre à des personnes d'acquiescer un métier ultra-valorisant. »

### Les composteurs avec TDM

Déjà d'autres activités sont en cours d'élaboration. Si Inserfac-EBE distribue actuellement des composteurs pour le compte de TDM, bientôt, ses salariés assureront aussi leur entretien – dans les quartiers par exemple – et la sensibilisation du public.

Autant de métiers qui rendent toujours service mais qui permettent, avant tout, d'employer des chômeurs de longue durée. Les objectifs sont ambitieux : embaucher dix équivalents temps plein (ETP) de plus avant fin 2020 et dix supplémentaires avant fin 2021. ■

(\* Actypoles Thiers est une SCIC, société coopérative d'intérêt collectif.

Retour  
SOMMAIRE

**SOCIAL**

# Vers la création d'un projet de société

Tout récemment a été initié au sein de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, en association avec la Caisse d'allocation familiale et la Fédération des centres sociaux, un projet autour de la création d'un Centre social ou Espace de vie sociale.

► Qu'est un Centre social ou Espace de vie sociale ? Karine Morales, chargée de mission à la Fédération des Centres sociaux, fait le jour sur une structure qui devra être mise en place sur le secteur de Thiers Dore et Montagne prochainement. « Un Centre ou un Espace est une structure qui a pour but d'animer la vie sociale. Mais contrairement à ce qui peut déjà exister, l'objectif n'est pas seulement d'accompagner les personnes dans des situations difficiles, mais bien de créer un projet de société. »

**Objectif : déposer un projet en septembre**

Et tout le monde est invité à prendre part au projet en question. Si déjà une cinquantaine de per-



**Ce projet social réunit élus territoriaux, mais aussi associatifs, partenaires et habitants d'un même territoire.** (PHOTO D'ILLUSTRATION)

sonnes, élus territoriaux ou associatifs, partenaires, mais aussi habitants, ont pris part à la réflexion, la collectivité lance aujourd'hui un appel plus général. « Il est possible que nous n'ayons pas touché tout le monde, c'est pourquoi nous lançons cet appel. Il est possible d'intégrer le programme à n'importe quel moment, c'est pour cela que ma mission a débuté en dé-

cembre 2019 et dure jusqu'en août 2020. En septembre 2020 nous avons l'obligation de déposer un projet social. »

Pour l'instant, a eu lieu un comité de pilotage et est à venir un comité technique. « Nous en sommes au stade d'élaborer un diagnostic sur le territoire pour voir ce qui est nécessaire ou ce qu'il manque », précise Karine Morales.

**SARAH DOUVIZY**

sarah.douvizy@centrefrance.com

**PARTICIPER.** Pour prendre part aux réflexions actuellement menées sur le sujet de la création d'un Centre social ou un Espace de vie sociale, il est possible de contacter Karine Morales au 06.42.91.73.91 ou sur <federation.csx03.prefig@gmail.com>.

Retour  
**SOMMAIRE**



## AMÉLIORATION DE L'HABITAT

## Un dispositif qui prend de l'ampleur

Entre le Programme d'intérêt général de ses anciennes communautés de communes, celui du département et le dispositif Opah-RU à Thiers, la collectivité Thiers Dore et Montagne a financé depuis trois ans de nombreuses rénovations ou améliorations de l'habitat. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, quant à l'impact du sujet sur le territoire.

► Nom de code : PIG. Comprenez, Programme d'intérêt général. Sa mission : lutter contre l'habitat indigne et dégradé, la précarité énergétique, et adapter les logements au vieillissement ou au handicap. Ses moyens : des financements de la part de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de... Thiers Dore et Montagne.

## Des gains énergétiques

La communauté de commune a récemment fait un bilan des opérations effectuées lors des trois dernières années, et les chiffres sont assez éloquentes. Sur le PIG de la Montagne thiernoise, 134 projets ont été financés, pour près de 2 millions d'euros de travaux générés, avec un gain



Transformer une baignoire en douche, installer un monte escaliers, améliorer le chauffage, changer une chaudière, isoler le logement, changer les fenêtres, mettre aux normes l'électricité, sont des travaux qui peuvent être subventionnés localement et nationalement. (PHOTO D'ILLUSTRATION)

énergétique moyen de 40 %. Pour celui du Pays de Courpière, ce sont 87 projets qui ont été élaborés, pour plus de 1,2 million d'euros de travaux générés, avec un gain

énergétique moyen de 33 %. Le PIG de Thiers lui, sur un an, aura mis en place 53 projets, pour plus de 600.000 € de travaux. Au total, Thiers Dore et Montagne aura subven-

tionné tous ces projets, pour 351.000 €.

## Un levier pour l'artisanat

Une vraie réussite, pour Christiane Samson, vice-présidente de Thiers Dore et Montagne, en charge de

l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement : « Quand on cumule tout, près de 4 millions de travaux pour les artisans, c'est un levier pour l'amélioration, le confort et aussi l'artisanat local, car le propriétaire décide de ses artisans. » Maléka Fournier, directrice du pôle aménagement territorial, insiste, elle, sur le fait que les objectifs soient remplis : « Aussi bien pour la Montagne thiernoise que le Pays de Courpière, les objectifs fixés suite à une étude de diagnostics, ont été atteints. Le Pays de Courpière avait des objectifs moins importants car ce sont les premiers dispositifs, alors qu'en Montagne thiernoise, il y a très longtemps qu'ils ont un PIG. Et aujourd'hui, les gens le savent, que ce soit les voisins des bénéficiaires, ou même les artisans qui peuvent conseiller leurs clients. La communication se fait de plus en plus sur le sujet. »

Et Christiane Samson de rappeler le rôle primordial de l'Agence nationale de l'habitat : « L'État a mis en place un gros budget national sur ce dispositif.

Mais après, encore faut-il que l'habitant sache monter les dossiers et sache chercher les subventions... Nous sommes là pour les aider (voir ci-dessous), ce qui fait que le dispositif prend de l'ampleur. »

## Les chaudières à bois favorisées localement

Et aujourd'hui, les actes arrivent à croiser d'autres programmes mis en place, comme le dit Maléka Fournier : « Un changement de chaudière bois est favorisé, dans le cadre du développement durable, car en plus, cela fait fonctionner l'économie locale, et la communauté de communes s'insère parfaitement dans le Plan climat air énergie territorial, dans la démarche Territoire à énergie positive. C'est du concret. » « Et quand on parle de gains énergétiques, c'est fait à partir de logiciels. C'est certes très théorique, mais les gens le sentent sur leur facture », termine la vice-présidente.

ALEXANDRE CHAZEAU.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Une harmonisation pour l'année 2021 ?



Aujourd'hui, tous les habitants de Thiers Dore et Montagne ne sont pas logés à la même enseigne. (PHOTO D'ILLUSTRATION)

► « Depuis que Thiers Dore et Montagne (TDM) s'est créée [au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ndr], l'objectif était d'avoir un dispositif qui s'ouvre sur toute la comcom, et nous avons dû faire avec l'héritage des anciennes collectivités, indique Christiane Samson. En 2018, nous avons harmonisé la Montagne thiernoise et le Pays de Courpière, ce sont aujourd'hui les mêmes dispositifs et les mêmes critères. Pour les autres comcom, on a décidé que TDM participerait au PIG départemental qui soutenait ces autres comcom. »

Mais TDM a le projet d'harmoniser les choses pour faire un dispositif d'aide global au niveau de son territoire, la forme logique des choses. Au moment de l'harmonisation qui devrait s'effectuer vers 2021, « il faudra faire attention, en fonction de nos moyens, aux objectifs chiffrés, qui seront peut-être revus, continue Christiane Samson. Car le besoin est énorme, on le sait, mais on fera ce que l'on pourra avec ce que l'on aura. Le gâteau restera le même, et les bénéficiaires qui pourront y prétendre augmenteront. »

## COMMENT ÇA MARCHE ?

## « Chaque dossier est différent »

En fonction de votre lieu d'habitation sur le territoire de Thiers Dore et Montagne, l'interlocuteur et le principe de subvention seront différents. Mais il n'y a pas ce qui rentre en compte...

► Quel que soit l'interlocuteur pour dénicher des subventions pour ses travaux, un technicien sera à même de conseiller tous ceux qui voudraient se renseigner. « Il peut même aller voir le logement, voir ce qu'il faut mettre en place. En même temps, comme il connaît les dispositifs, il conseille sur les subventions, les aides, les montages des dossiers », indique Maléka Fournier, directrice du pôle aménagement territorial, au sein de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Montagne thiernoise et Pays de Courpière. C'est Soliha, le prestataire, qui assure des permanences, tous les premiers et quatrièmes jeudis du mois, en mairie de La Monnerie-le-Montel, Chabreloche et Celles-sur-Durolle. À Courpière, c'est au Pôle social, chaque premier mercredi du mois et troisième mardi.

PIG départemental. La porte d'entrée est l'Adil



De nombreux paramètres sont à prendre en compte pour établir un dossier de subvention. (PHOTO D'ILLUSTRATION)

(Agence départementale d'information sur le logement) située à la maison de l'habitat à Clermont-Ferrand. Le dossier est ensuite transféré au Département.

Opah-RU et PIG de Thiers. Ce sont les agents de Thiers Dore et Montagne qui reçoivent rue de Barante à Thiers, les dossiers.

« L'ensemble des dispositifs sont les mêmes, indique Maléka Fournier. La

seule petite différence se situe au niveau de l'Opah-RU qui concerne le centre-ancien de Thiers. Il va plus travailler, via l'entrée du renouvellement urbain, au-delà de l'amélioration de l'habitat, car on va être sur du travail urbain à l'îlot, avec l'objectif de restructurer l'habitat très dégradé. »

« Pour les propriétaires occupants, les aides sont soumises à des conditions

de ressources, mais certaines ne le sont pas. De manière générale, chaque dossier est différent, termine Christiane Samson. En fonction, ce peut être 5 %, 10 %, 20 % d'aides, si c'est insalubrité, énergie, adaptation... »

RENSEIGNEMENTS. Pour plus de renseignements, téléphoner à Thiers Dore et Montagne au 04.73.53.24.71.

**VOLLORE-VILLE**

# « Le guichet unique, ça marche bien ! »

Gabriel Picca vient de remplacer sa chaudière, dans sa maison de bourg à Vollore-Ville. Un cheminement facilité par le Programme d'intérêt général et Soliha. Au total, il aura bénéficié de plus de 15.000 € de subventions.

Il y a deux ans, alors qu'il est Volorois depuis 2009, Gabriel Picca, 40 ans, réfléchit à changer sa chaudière qui carbure au fioul, « avec la volonté de travailler sur des ressources plus locales, explique Gabriel. Ma femme travaille à la scierie Levigne à Vollore-Ville, le bois était une des sources sur laquelle on voulait travailler ».

**Un an de démarches**

En novembre 2018, Soliha est son premier contact, au téléphone, pour connaître les premières démarches à effectuer pour obtenir des subventions. « Je savais qu'il y avait des aides disponibles, je suis conseiller municipal, et surtout, je suis ce genre de mesure par intérêt personnel. Et tout est facilité par le fait d'avoir un seul interlocuteur. Ils



Gabriel a installé une chaudière qui tourne à la fois à la bûche de bois et aux pellets.

« Nos interlocuteurs vont chercher [...] le meilleur compromis. »

Gabriel Picca

sont venus visiter la maison et ont fait des recommandations pour le changement de chaudière. »

Le dossier est déposé à l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en avril, validé en juillet, et les travaux ont lieu en novembre.

« Nos interlocuteurs vont chercher en fonction du matériel et des capacités de financement, les aides éligibles, le meilleur compromis. Nous, on peut vite s'y perdre car c'est en fonction des ressources, du matériel, alors qu'eux savent optimiser l'aspect

subvention du dossier. Ce guichet unique, ça marche très bien car c'est à la fois un conseil technique et un accompagnement administratif. Une fois validé le dossier avec le chauffagiste, ils ont repris la main sur le dossier subvention. »

**Facture.** le budget total (démontage, installation de la nouvelle chaudière), aura coûté 25.000 €. Les subventions de l'Anah auront été de 12.000 €, celle de la communauté de communes de 3.500 €. Sur le reste existe le crédit d'impôt et une partie qui peut être prise avec un prêt à taux zéro.

ALEXANDRE CHAZEAU

**CELLES-SUR-DUROLLE**

# Trois logements ont été créés autour d'un projet associatif

Depuis 2012 et jusqu'en 2019, l'Association d'éducation populaire, rattachée à l'école Saint-Joseph de Celles-sur-Durolle, a pu créer trois logements, et bénéficier de subventions.

Quand les dernières religieuses partent de Celles-sur-Durolle en 2010, l'Association d'éducation populaire se demande alors quoi faire des bâtiments qui lui appartiennent, les religieuses n'assurant plus le service de cantine et restauration pour l'école. 260 m<sup>2</sup> sont à exploiter. À l'époque, l'association se tourne alors vers l'ancienne communauté de communes de la Montagne thiernoise. « Nous avons demandé des renseignements sur les aides existantes, car l'idée était de créer dans un premier temps deux logements », explique Fred Sablonnière, le président de l'association.

**« On n'a pas eu de mal à louer derrière »**

Dans ce bâtiment datant de la Révolution française, beaucoup de choses étaient donc à faire. La dernière rénovation, pour



Fred Sablonnière et Jean Seychal sont satisfaits aujourd'hui d'avoir pu être accompagnés dans la rénovation du bâtiment.

« Nous avons demandé des renseignements sur les aides existantes. »

Fred Sablonnière

le troisième logement, date de 2019. Menuiseries extérieures, mise aux normes de l'électricité, toiture, sont des exemples de lots qui ont été financés par des subventions.

Et si l'Association d'éducation populaire a franchi le pas, c'est aussi « pour mettre un peu de beurre

dans le budget de l'école », lance Jean Seychal, le directeur.

« On compte forcément sur le retour sur investissement avec les loyers, d'autant qu'on n'a pas eu de mal à louer derrière, continue le directeur. C'est aussi pour la collec-

tivité, il ne faut pas l'oublier, car les revenus vont servir pour un établissement d'éducation. Mais au-delà de cet aspect, ça représente aussi un beau projet associatif, autour d'un bâtiment qui avait une histoire, et qui s'est déroulé dans l'harmonie, avec des groupes

de travaux bénévoles pour faire avancer certains aspects de la rénovation. »

Pour ce dernier logement, 80.000 € auront été nécessaires, subventionnés à hauteur de 30 %, le tout, géré par Soliha, qui s'est occupé du dossier.

A. C.



**ÉDUCATION** ■ Une Bretonne et une Savoyarde vantent les richesses des environs thiernois auprès des enfants

# Alice et Lucile prêchent le Livradois-Forez

Deux jeunes femmes sont en résidence dans le Livradois-Forez pour sensibiliser les enfants de sept écoles sur les richesses de leur territoire.

Simon Dubos  
simon.dubos@centrefrance.com

Architecte et illustratrice, Alice Leloup et Lucile Chapsal ne sont pas de la région. Pourtant, elles vont la présenter à 150 écoliers du territoire.

En répondant à l'appel de la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne (TDM), les deux comparses se sont retrouvées en résidence dans le pays des couteaux. Respectivement bretonne et savoyarde, elles sont sorties de leur zone de confort pour s'aventurer en Livradois-Forez.

« Mettre en avant les richesses du territoire »

Rémunérées par TDM, elles sont chargées de mener des enfants de sept classes de primaire de la zone (\*) à la découverte de leur région.

Pour elles, plonger dans l'inconnu est une force. « Nous sommes venues en janvier pour faire du repérage. Maintenant nous allons organiser des ateliers et des sorties pour les sco-



**ITINÉRANCE.** Lucile Chapsal (à gauche) et Alice Leloup sont en résidence pendant sept semaines dans le bassin thiernois.

lares. Elles leur permettront de découvrir leur territoire avec notre regard extérieur », annonce Alice Leloup.

### Laisser les clichés de côté

Dès leur arrivée sur le territoire, les deux résidentes ont été frappées par la diversité du Livradois-Forez. « Ces richesses ne sont pas toujours perçues. Nous allons les mettre en avant », confie Alice Leloup.

Pour Lucile Chapsal : « Cette

autre vision permet de rester éloigné des préjugés locaux. Nous avons entendu quelques clichés sur place, mais nous n'en tenons pas compte. »

Le travail des deux jeunes femmes avec les écoliers consiste à les emmener à proximité de leur école, pour les sensibiliser à ce qui les entoure.

« Dans un premier temps, il y a un travail d'exploration et de transmission via des acteurs locaux avec les élèves. Ensuite,

nous les acheminerons sur un point haut pour qu'ils se rendent de leur environnement. D'une école à l'autre, le rendu ne sera pas le même. C'est aussi ça l'objectif », avance Lucile Chapsal avant d'ajouter : « À Courpière, les enfants aborderont la thématique de l'eau pour étudier l'influence d'un cours d'eau sur l'évolution d'une commune. À Volorre-Ville, les forêts... La compréhension de la préservation des ressour-

ces est essentielle. C'est un de nos axes principaux. Elle permet aussi de comprendre pourquoi un type de matériaux a été utilisé dans une zone géographique donnée. »

Pendant leur découverte, les enfants auront la mission de dessiner ce qui les entoure et de réaliser une carte des lieux.

Une fois les plans réalisés, ils seront mis en commun pour réaliser une carte plus globale des quatre coins de TDM.

### Un rendu sous forme de leporello

L'illustratrice et l'architecte sont toutes les deux issues d'une formation de conception paysagiste. « À la réception des dessins, nous allons concevoir avec les élèves un leporello. C'est un livre en accordéon. Il représentera une carte avec les croquis des enfants sur leur territoire. Les éléments qui les ont marqués seront aussi retranscrits, comme les témoignages des personnalités rencontrées », souligne Alice Leloup.

Les deux jeunes femmes ont conscience que leur venue en Livradois-Forez ne sera pas de tout repos. « Nous aurons réussi notre mission seulement si l'on arrive à transmettre notre passion et une prise de conscience. »

Alice et Lucile ont un local à Thiers au château du Pirou, où leur porte est régulièrement ouverte. Pour l'instant, elles vadrouillent encore à Thiers jusqu'au 21 février.

(\*) Les écoles concernées sont à : Thiers, Ris, Palladuc, Chabreloche, Volorre-Ville, et Courpière.

## Une exposition pour revaloriser le patrimoine moderne de l'Auvergne

« Ce n'est pas parce qu'un bâtiment est du XX<sup>e</sup> siècle qu'il est forcément laid, au contraire », c'est ce que tentent de démontrer Christophe Laurent, historien et François Bouchaudy, architecte, à travers leur exposition à l'Usine du May, à Thiers, jusqu'au 27 février.

La communauté de communes Thiers Dore et Montagne vient de lancer sa nouvelle campagne culturelle, intitulée « J'habite un pays merveilleux », qui a pour objectif de valoriser le territoire auprès des habitants du territoire.

Christophe Laurent, Bourbonnais expatrié à Clermont-Ferrand, a créé une exposition



**ARCHITECTURE.** Christophe Laurent (à gauche) et François Bouchaudy.

sur l'architecture auvergnate et thiernoise du XX<sup>e</sup> siècle.

« L'architecture de cette période est tout aussi importante que celle classée ou des siècles passés. Le bâti des années 1900 représente 80 % de nos murs », expose Christophe Laurent.

Pour François Bouchaudy : « Cette architecture ne parle pas à la majorité des Français. Plus spécifiquement celle d'après guerre. »

Le créateur de l'exposition s'est lancé un défi. Celui d'alerter, de sensibiliser et protéger ce bâti. « Trop souvent cet immobilier est détruit par méconnaissance de son histoire. L'objectif de cette exposition est de mon-

trer la richesse de notre territoire à travers cette jeune architecture », commente Christophe Laurent. ■

➔ **Pratique.** L'exposition est visible jusqu'au 27 février à l'Usine du May, à Thiers. Ouvert du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 18 heures.

### CONFÉRENCE

**Demain, jeudi 13 février.** Christophe Laurent donnera une conférence sur « L'architecture Art déco en France de 1910 à 1940 », à l'Usine du May à 18 heures. La poste de Thiers a de nombreux secrets à livrer sur ce style.

Retour  
SOMMAIRE

RIS

# Les enfants architectes de leur avenir

« J'habite un pays merveilleux. » Il ne s'agit pas d'un titre de film Disney, dont le personnage serait une certaine Alice, mais bel et bien d'un projet éducatif destiné aux jeunes enfants.

Initié par la communauté de commune Thiers Dore et Montagne, ce projet de résidence s'inscrit dans le cadre d'une convention d'Éducation artistique et culturelle. Celui-ci consiste à créer une œuvre collective représentant le territoire de Thiers Dore et Montagne.

## Une carte sensible en forme d'un livre-accordéon à réaliser

La carte sensible, qui prendra la forme d'un livre-accordéon, proposera une nouvelle vision du territoire et de ses paysages, puisqu'il sera perçu et représenté par des enfants.



L'établissement de Ris est l'une des écoles, parmi plusieurs, qui a été choisie pour participer à ce projet.

Dans le cadre de ce projet, Alice Leloup et Lucile Chapsal, architecte et illustratrice, ont récemment effectué deux sorties avec

les enfants de l'école de Ris. Guidés par les documents de l'association Ris Autrefois, les élèves ont pu découvrir le patrimoine

local sous un angle nouveau. Les classes de CE2, de CM1 et de CM2 ont été les premières à découvrir

les secrets de leur village. Dans un premier temps, les enfants ont eu le plaisir d'accéder à un point culminant qui leur a tout d'abord permis d'étudier le paysage local. Un retour au sein du village leur a ensuite permis de découvrir les bâtis. L'objectif était alors d'identifier l'un des matériaux les plus utilisés, qui n'est autre que le pisé.

## Plusieurs sorties et des travaux en classe

Pour finir, les enfants ont procédé à l'observation des édifices de la Sarrazienne et de la gare de Ris. Lors de cette dernière escale, l'imagination des enfants a été mise à rude épreuve. Les élèves avaient pour but de proposer une seconde vie à ces bâtiments, qui sont abandonnés depuis bien longtemps.

Une seconde sortie a ensuite été proposée aux CP et aux CE1. Au cours de

celle-ci, les enfants ont tout d'abord observé le village dans son ensemble. Ils ont ensuite procédé à la découverte de sa partie médiévale. Les tours et les fortifications ont notamment été étudiées dans le but d'acquérir du vocabulaire sur l'architecture médiévale. Par ailleurs, les enfants ont également visité la cour intérieure du prieuré qui leur a donné une vue imprenable sur une tour emblématique du XIV<sup>e</sup> siècle.

Lors de ces différentes sorties, les élèves ont effectué de nombreux dessins. De multiples notes ont également été prises sur le terrain dans le but d'avoir un maximum d'informations sur le territoire et son organisation. Ces multiples données ont permis aux enfants de poursuivre le projet au sein de leur école.

L'architecte et l'illustratrice, qui ont pris le temps de les aider, reviendront désormais d'ici quelques semaines dans le but de présenter le projet final.

Retour  
SOMMAIRE

**SPECTACLE** ■ La tournée Jeunes Pousses se déroule du 19 au 27 février

# Les marionnettes font leur leçon

Sept spectacles sont organisés à travers le Livradois-Forez, du 19 au 27 février, pour la tournée des Jeunes Pousses. La saison culturelle itinérante met la Cie Le Montreur et ses marionnettes à l'honneur.

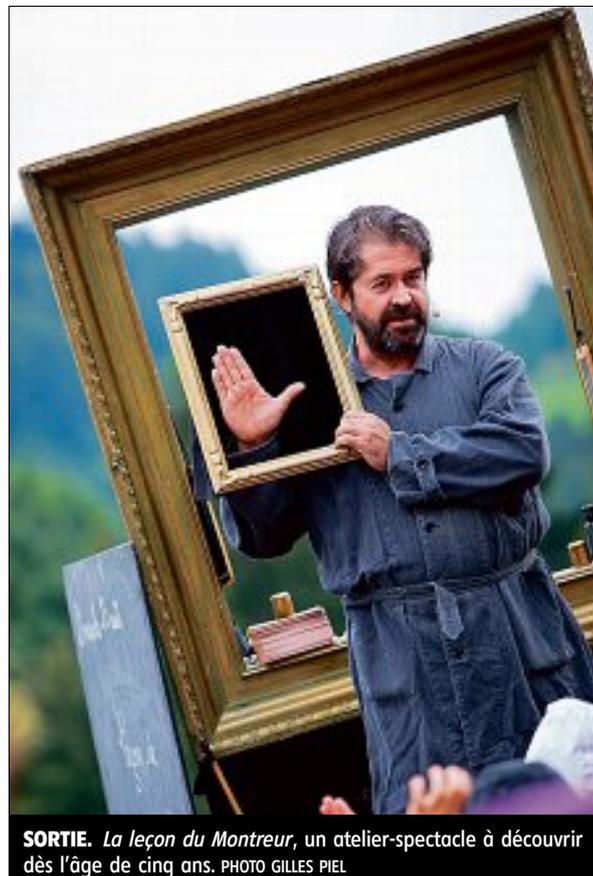
**Fanny Guiné**

fanny.guine@centrefrance.com

**P**oint d'orgue de la saison culturelle itinérante des Jeunes Pousses, imaginée et financée par les communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier, la tournée met à l'honneur la Compagnie Le Montreur, cette année.

Sept représentations sont programmées durant les vacances scolaires d'hiver à travers le territoire du Livradois-Forez, sur six communes différentes (*voir ci-contre*). Deux séances pour les scolaires sont notamment organisées : à Thiers, le 20 février, à Espace ; à Viscomtat le 21 février pour l'école du village, celles de Chabreloche et de Celles-sur-Durolle.

La représentation *La leçon du Montreur*, avec



**SORTIE.** *La leçon du Montreur*, un atelier-spectacle à découvrir dès l'âge de cinq ans. PHOTO GILLES PIEL

Louis-Do Bazin aux commandes, se veut interactive puisque cet atelier-spectacle, à voir dès l'âge de cinq ans, propose aux

enfants d'être acteurs, pour une leçon de marionnettes bien spéciale, « qui n'a rien à voir avec un atelier de loisirs créa-

tifs ».

Les apprentis découvriront « l'entrechat à doigts, un bestiaire manuel... » et en bouquet final, un spectacle avec 130 marionnettes.

L'an dernier, la quatrième saison des Jeunes Pousses avait réuni plus de 3.000 spectateurs sur le territoire, qui ont découvert la culture sous toutes ses formes. ■

## CALENDRIER

**19 février.** À 15 heures, salle Espace, à Thiers. Entrée 7 €. Réservations au 04.73.80.63.03 et 06.32.85.69.24

**24 février.** À 15 heures, salle des fêtes de Puy-Guillaume. Entrée libre, réservations sur [www.vacances-livradois-forez.com](http://www.vacances-livradois-forez.com)

**25 février.** À 15 heures, salle du Lido, à Lezoux. Entrée libre.

**26 février.** À 15 heures, espace Coubertin, à Courpière. Entrée libre.

**27 février.** À 11 heures, salle des fêtes de Chaumont-le-Bourg. Entrée 5 €. Réservations au 04.73.72.39.43

Retour  
SOMMAIRE

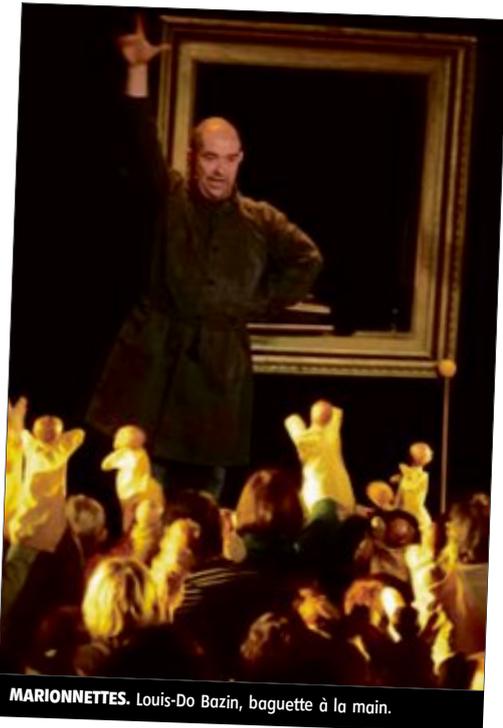
## Des montreurs pour apprendre les marionnettes



Dans le cadre de la saison culturelle des Jeunes pousses, la compagnie Le Montreur sera à la salle Espace de Thiers mercredi 19 février pour proposer son atelier spectacle interactif *La leçon du montreur*. Le montreur proposera une leçon de manipulation de marionnettes, pédagogiquement indéfendable et pleine d'humour et de tendresse ! Entrée : 7 €. Réservation au 04.73.80.63.03.

## La Montagne > 25.02.20

### Comment devenir marionnettiste



MARIONNETTES. Louis-Do Bazin, baguette à la main.

Les communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier, ainsi que les communes de Thiers et Courpière organisent la cinquième édition du Festival des jeunes pousses.

C'est dans ce cadre que la salle du Lido accueillera, aujourd'hui mardi, à 15 heures, un spectacle intitulé *La leçon du montreur*.

Destinée à tous les publics à partir de 5 ans, cette leçon particulière permettra à l'artiste de livrer des conseils sur la ma-

riionnettique intuitive et la manipulation instinctive aux élèves spectateurs.

Chacun disposera d'une marionnette à gaine prête à l'emploi. Échauffement de la main, exercices d'assouplissement et de dextérité et découverte de l'entrechat à doigts seront naturellement au programme. Le montreur proposera également un bestiaire imaginaire avec des animaux à réaliser avec les mains. ■

➔ **Pratique.** Entrée libre dans la limite des places disponibles.

## La Montagne > 23.02.20

### SAISON CULTURELLE



**LES JEUNES POUSSÉS.** *La leçon du Montreur.* Dans le cadre de la saison culturelle des Jeunes Pousses, le spectacle de marionnettes *La leçon du Montreur* sera présentée par la Cie du Montreur, pour les plus de cinq ans. Rendez-vous lundi 24 février, à 15 heures, à la salle des fêtes de Puy-Guillaume. Entrée libre, réservations sur [www.vacances-livradoisforez.com](http://www.vacances-livradoisforez.com). ■

Retour  
SOMMAIRE



## EN BREF

### ► Accueil enfants-parents



La communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme ont signé en décembre 2019 une Convention territoriale globale jusqu'en 2022. Les lieux d'accueil enfants-parents sont des espaces conviviaux, avec un accès libre et sans inscription de jeunes enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent. Ces structures sont ouvertes sur des temps déterminés par des professionnels et ou bénévoles, formés à l'écoute et garant des règles de vie spécifiques à ces lieux. La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne souhaite les développer progressivement sur le territoire. Thiers et Courpière ont été identifiés comme Communes d'implantation. Date de limite de retour de candidatures lundi 23 mars.

Retour  
SOMMAIRE



**POURQUOI TDM DISTRIBUE DES COMPOSTEURS GRATUITEMENT ?**

# Réduction gratuite du déchet organique

Pour inciter les habitants de Thiers Dore et Montagne à réduire leur part de déchets organiques dans leurs déchets ménagers, la communauté de commune a décidé de distribuer gratuitement des composteurs. Mode d'emploi.

► Distribuer des composteurs gratuitement à ses administrés, la communauté de commune Thiers Dore et Montagne le fait depuis le début de l'année. Des composteurs de 300 ou 600 litres, en bois, ou en plastique. Une volonté politique qui répond clairement à plusieurs enjeux.

## Individuel ou collectif

« Le premier, c'est que l'on a comme objectif de réduire de 50 % les déchets organiques dans les déchets ménagers d'ici 2024, indique William Pouzet, chargé de mission prévention des déchets à la communauté de communes. Si on arrive à faire cela, on pourra répondre à un autre enjeu, réduire le coût important du transport des déchets à l'incinérateur, qui est aujourd'hui important pour



La mise à disposition gratuite de composteurs devrait faciliter la démarche des habitants pour s'en procurer un.

notre structure de collecte. »

Pour autant, aucun objectif sur le nombre de composteurs distribués n'a été fixé. « Comme c'est la première année, on tes-

te cette formule-là, continue William. C'est difficile de savoir combien on va avoir de demandes. Mais on sait que la gratuité va nous aider à sensibiliser les gens. »

Car oui, de 2017 à 2019,

les composteurs étaient payants, de 42,5 € à 48 € suivant le modèle, et ça ne fonctionnait pas trop. « Pourtant pour le même prix ailleurs, on n'avait pas la même qualité », renchérit le chargé de mission.

« Là c'est bien parti. On a déjà distribué autant de composteurs que les trois années précédentes cumulées. »

Financés en partie par le Valtom et Thiers Dore et

Montagne, les composteurs sont donnés sous forme de mise à disposition gratuite, le composteur reste propriété de TDM, comme les bacs de collecte. Lorsque les gens déménagent, le composteur restera sur place.

Si le compostage individuel est donc possible, le compostage collectif l'est également. « Les bailleurs sociaux, les syndicats, les établissements scolaires, les Ehpad ou les associations peuvent nous contacter pour obtenir ces composteurs, après avoir établi un diagnostic, explique William. La maison de l'enfant l'Arc-en-ciel, le collège de Puy-Guillaume ou la sous-préfecture de Thiers nous ont contactés pour être équipés. »

ALEXANDRE CHAZEAU

## DÉCHETS ORGANIQUES.

Concerne tous les déchets issus de la cuisine et du jardin. Tout ce qui est végétal ou animal.

**COMPOST.** Utilisable sur un espace de culture, en jardinière, au pied des arbres.

**CONTACT.** Pour obtenir un composteur, téléphoner au 04.73.53.24.71.

Retour  
SOMMAIRE



# Le Puy-de-Dôme prépare

## Environnement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la loi imposera de trier tous les plastiques. Aujourd'hui dans le Puy-de-Dôme, le bac jaune reçoit déjà les bouteilles et flacons, parfois les pots et les barquettes. Demain, plus de questions à se poser ! Le Valtom prépare déjà cette extension des consignes de tri et compte en profiter pour rappeler l'importance de ce geste citoyen.

Maud Turcan

maud.turcan@centrefrance.com

**A** Riom, on peut recycler les pots de yaourt ou les barquettes en polystyrène mais pas à Coupière. À Clermont, les déchets non recyclables vont dans la poubelle grise alors qu'ils vont dans un bac bordéaux à Thiers... Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans les consignes de tri des déchets, même quand on est motivé(e) pour ce geste citoyen.

Le Valtom compte donc sur la loi qui imposera au 1<sup>er</sup> janvier 2022 de trier tous les plastiques pour booster les performances du tri au sens large. Pour ça, le syndicat mixte départemental de valorisation et de traitement des déchets ménagers va mettre en place une importante campagne de communication et d'harmonisation sur son territoire dès le premier semestre 2021. Un effort non négligeable puisque le Valtom intervient sur 548 communes du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire, représentant quelque 690.000 habitants qui produisent chaque année plus de 359.000 tonnes de déchets ménagers et assimilés, soit 536 kg/an/habitant.

« Tous les plastiques (bouteilles, flacons, pots, barquettes et même les blisters...) iront dans la poubelle jaune ce qui

permettra d'harmoniser : même couleur de bac et même consigne de tri partout, qu'on soit sur le lieu d'habitation, au travail ou en vacances. Plus qu'une extension, on peut considérer que c'est une simplification. Au final, le message sera : trier c'est simple », se réjouit Olivier Mezzalira, le directeur général du Valtom.

« Au final, le message sera : trier, c'est simple »

Avec cette nouvelle politique, le Valtom et les collectivités qui y adhèrent souhaitent remettre le tri au centre des préoccupations. « On constate régulièrement que le tri n'est pas évident pour tout le monde alors qu'on a déjà élargi les consignes depuis 2013. On a encore beaucoup d'emballages dans le bac gris, surtout dans l'habitat collectif. C'est là que nous allons concentrer nos efforts avec le soutien de Citéo (\*) », indique Michel Valente, directeur de la gestion des déchets à Clermont Auvergne Métropole.

« Il y a encore du travail, pour tant le tri est une action quotidienne et concrète contre le réchauffement climatique », confirme Olivier Mezzalira. Selon une étude menée en 2018 par le Valtom sur son territoire, 70 % du contenu de notre poubelle d'ordures ménagères ne

devrait pas se retrouver dans ce bac mais être orienté vers un autre dispositif permettant son recyclage ou sa valorisation matière ou organique.

**10 % de déchets en moins entre 2010 et 2020**

La loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a fixé pour 2020 l'objectif d'une baisse de 10 % des déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010. Sur le territoire du Valtom, en 2018, cette baisse était de 2 %, soit -11,2 kg par habitant pour un objectif de -54,7 kg..

Pour encourager les efforts, le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) a fait le choix de créer une tarification incitative à partir de 2017. La mesure qui favorise financièrement ceux qui produisent moins de déchets n'a pas fait l'unanimité, c'est le moins que l'on puisse dire, mais elle fonctionne selon Olivier Mezzalira : « Ça marche puisque le SBA est aujourd'hui la collectivité adhérente au Valtom qui produit le moins de déchets dans le Puy-de-Dôme » (137 kg/an/habitant de déchets résiduels contre 219 au plan départemental).

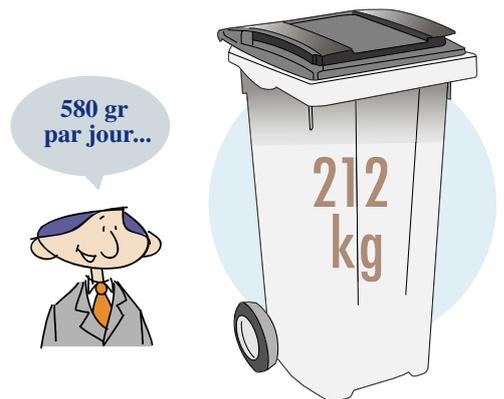
Dans le reste du département, on mise plutôt sur une prise de conscience et la campagne de sensibilisation qui accompagnera l'extension des consignes de tri du plastique, au premier semestre 2021.

Au-delà du tri des déchets, les changements climatiques qui menacent la planète imposent surtout leur réduction. ■

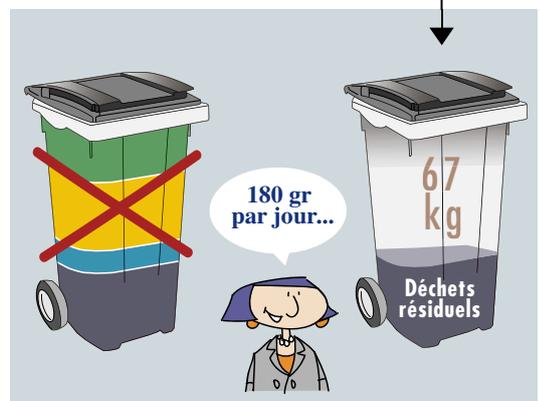
(\*) Éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, Citéo (ex Éco-Emballages et Ecofolio) organise le traitement des emballages et des papiers de 28.000 entreprises productrices d'emballages et de papier qui, suivant le principe du pollueur-payeur, doivent financer ou organiser la gestion des déchets issus de leurs produits en fin de vie.

## Trier c'est bien,

**1** En 2018, chaque habitant du Puy-de-Dôme a jeté 212 kg de déchets dans sa poubelle grise.



**3** La poubelle grise idéale, c'est elle.

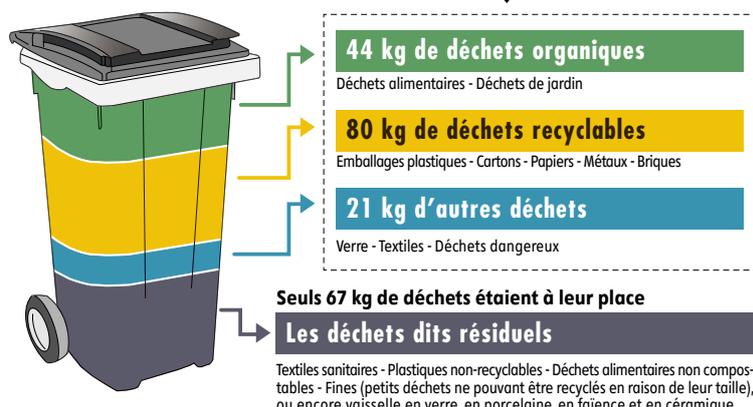


Retour  
SOMMAIRE

# le tri de tous les plastiques

## bien trier c'est mieux

**2** Le problème, c'est que sur ces 212 kg, on trouve 145 kg de déchets qui auraient dû être triés.



**4** Pour jeter les autres déchets, vous n'avez que l'embarras du choix.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Trier le plastique économise le pétrole

Chaque tonne de plastique recyclé fait économiser entre 600 et 800 kg de pétrole.

#### Inutile de laver les emballages

Qu'il s'agisse de briques de lait ou de soupe, de boîtes de pizza, de conserves ou de bocaux, les emballages salis ne gênent pas le processus de recyclage. D'ailleurs, si vous les lavez, vous gaspillez de l'eau qu'il faut ensuite traiter.

#### Il faut laisser le bouchon sur les bouteilles en plastique

Le bouchon sur la bouteille en plastique se recycle aussi. Dans le Puy-de-Dôme, il faut même le laisser sur l'emballage car le système de tri du centre Paprec Échalier Auvergne classe en « refus de tri » les éléments dont la dimension est inférieure à 8 cm (puis 5 cm après les travaux, voir ci-dessous).

#### Il ne faut pas imbriquer les déchets

Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs pour ne pas gêner la séparation des matériaux qui s'effectue au centre de tri.

#### Le « point vert » ne signifie pas « recyclable »

Le « point vert » indique que l'entreprise qui met en vente le produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages.

#### Il y a plusieurs logos pour les « recyclables »

Mis en place en 2015, le Triman (un petit bonhomme de profil, avec une main tendue vers trois flèches) est le logo de référence en France pour indiquer qu'un produit est recyclable (suivant les consignes de tri).

Le Ruban de Moebius ou Möbius (trois flèches formant un triangle) signifie aussi « recyclable ». Accompagné d'un chiffre, il distingue les types de plastiques.

Sources Valtom et Citéo

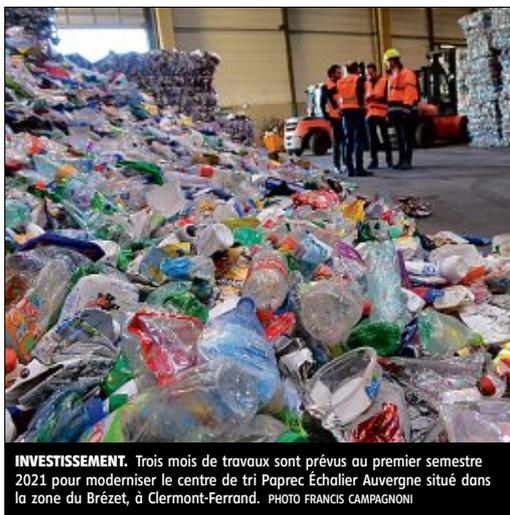
## 18 millions d'euros pour moderniser le centre de tri clermontois

Sur le Puy-de-Dôme, le Valtom a délégué le tri des déchets de la collecte sélective à l'entreprise Paprec. Cette étape s'effectue au centre de tri Échalier, situé dans la zone industrielle du Brézet, à Clermont-Ferrand.

Avec l'extension des consignes de tri, le site va devoir se moderniser pour pouvoir traiter plus de matériaux et plus de volumes. Soutenu financièrement par Citéo, cet investissement de dix-huit millions d'euros va nécessiter trois mois de travaux durant lesquels le site sera fermé (\*).

**1** Un tri plus pointu. Aujourd'hui, le tri s'effectue d'abord de façon mécanique pour séparer les corps plats (journaux/magazines, cartons...), les corps creux (flacons plastiques et métalliques) et les refus de tri.

Les corps plats sont triés de façon manuelle par une cinquantaine d'opérateurs tandis



que les corps creux sont soumis à un tri optique basé sur la reconnaissance des formes et la mesure spectrométrique des matières.

Après les travaux, les corps plats passeront de deux catégories (papiers/magazines et grands cartons) à trois (avec les déchets de bureau en plus). Mais c'est au niveau du tri optique que l'investissement sera le plus important. De trois scanners qui fonctionnent actuellement, le système passera à 14 pour séparer encore plus précisément l'aluminium (y compris les capsules de café), les briques alimentaires et tous les plastiques : polyéthylène haute densité (PEHD), polyéthylène téréphtalate (PET) clair ou foncé, films, pots, barquettes multicouches ou monocouches...

« Il ne nous échappera plus grand chose dans le flux de la collecte sélective », se réjouit Benjamin Tizon, directeur des

exploitations chez Paprec Échalier Auvergne.

**2** Un volume plus important. En 2019, le centre de tri clermontois a traité 36.000 tonnes de collecte sélective pour le compte du Valtom. Avec ces nouveaux plastiques, l'augmentation des volumes est estimée entre 5 et 10 %. Une quantité à laquelle il faudra ajouter le flux des centres de tri d'Issoire et d'Ambert qui devraient fermer suite aux nouvelles exigences environnementales (environ 6.000 tonnes en 2019).

**3** De meilleures conditions de travail. Construit en 1994 sur 2,5 hectares, le site a été modifié au fil des évolutions des consignes de tri. Avec ces travaux programmés au premier semestre 2021, l'entreprise va en profiter pour améliorer les conditions de travail et lutter contre la pénibilité. ■

(\*) Durant cette période, les déchets seront traités par un autre centre du groupe situé à Lyon.

**MUSIQUE** ■ L'association propose des Petites nuits classiques et jazzy à Vichy et à Thiers au cours de l'année

# Au rendez-vous des Rencontres Arioso

**Les Nuits classiques reviennent cet été. L'actualité des Rencontres Arioso, ce sont les dernières inscriptions pour le stage de chant choral en août et un concert intimiste le 15 mars à Thiers avec Le duo presque classique.**

**Geneviève Thivat**

**A**u fil des années, les Rencontres Arioso se sont imposées comme une association culturelle incontournable à Thiers, à l'image de son festival des Nuits classiques de Thiers.

L'association s'efforce de faire découvrir des œuvres, des compositeurs, des instruments rarement entendus. Régulièrement, elle invite des artistes locaux.

Outre les Nuits classiques propres à la période estivale, l'association propose des Petites nuits classiques et jazzy le reste de l'année. Initiées en 2015 à Vichy, ce sont quatre concerts par an, organisés d'octobre à mai. Depuis 2019, des concerts sont également proposés à Thiers.

## Des instruments incongrus

« Ces concerts intimistes sont proposés dans de petites salles. Les spectateurs sont au plus près des artistes », présente Catherine Fourcade-Dubesset, présidente des Rencontres Arioso.

Prochaines dates : les 14 et 15 mars avec Le duo presque



**EN MARS À THIERS.** Le duo presque classique sera en concert à Espace, salle Copernic, le dimanche 15 mars, à 16 heures. PHOTO JOËL RUIZ

classique d'abord à Vichy puis à Thiers. « C'est un ensemble original. Fred joue de la guitare comme un orchestre. Frank joue plein d'instruments incongrus, autant rares que variés » : monocorde de Poussot, nyckelharpa, scie, dulcimer, clavietta, mandolélé, organetto, toy piano, ukulélé, hang, harpe de verres...

« Ils vont jouer des "tubes" de la musique classique. Ils abordent ce répertoire souvent éli-

tiste comme de la musique populaire et offrent un spectacle riche de notes, d'anecdotes et de bonne humeur. Pour les connaisseurs et surtout pour les profanes petits et grands ! », insiste l'organisatrice.

« D'une certaine façon, ils désacralisent la musique classique. Je trouve leur approche très intéressante car elle permet à tous d'approcher des chefs-d'œuvre parfois considérés

comme élitistes. »

Pour ce qui est des Nuits classiques, elles reprendront le 2 août par de la musique baroque de *Tous les matins du monde* pour se conclure le 26 septembre par la *Petite messe solennelle* de Rossini.

Autre actualité des Rencontres Arioso : les inscriptions pour le stage de chant choral qui se tiendra en août à Thiers. « Il remporte toujours autant de

succès. Il y a soixante places et nous avons déjà plus de 40 réservations. Les personnes intéressées doivent faire vite si elles veulent y participer ! » ■

➔ **Pour le concert du 15 mars à 16 heures à Thiers.** Réservation sur [www.rencontres-arioso.fr](http://www.rencontres-arioso.fr) ; au 06.73.63.32.25. Et sur place une heure avant le concert. Plein tarif 18 €. Tarif réduit 15 € adhérents aux Rencontres Arioso. Tarif réduit 10 € (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, handicapés, étudiants, élèves du conservatoire - sur présentation d'un justificatif). Gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés d'une adulte.

## INFO PLUS

**Stage de chant choral.** Le stage se déroulera du dimanche matin 2 août au vendredi soir 7 août avec un concert à l'église Saint-Genès de Thiers le vendredi soir et un second dans une autre commune le samedi après-midi. Cette année 2020, deux groupes se répartissent le programme : un chœur mixte et un chœur à voix égales, menés conjointement par les deux chefs de chœur. Les partitions sont reçues en amont et des fichiers audio sont fournis. Le répertoire doit être préparé individuellement avant le début du stage. Les répétitions comprennent trois heures le matin et deux heures l'après-midi. Frais pédagogiques : 170 €. Renseignements, hébergement et inscription, à [f.fauriant@gmail.com](mailto:f.fauriant@gmail.com) ou au 06.52.33.61.02 ; [lesrencontresarioso@gmail.com](mailto:lesrencontresarioso@gmail.com) ou au 06.73.63.32.25.



## CHEFS DE CHŒUR

Blanche Latour et Jean Gautier-Pignonblanc reviennent diriger les chœurs mixte et féminin qui seront en stage du 2 au 7 août, à Thiers. Concert le vendredi soir à l'église Saint-Genès à Thiers. PHOTO D'ARCHIVES



Retour  
SOMMAIRE

**CELLES-SUR-DUROLLE** ■ François Angeli et l'univers d'Henri Pourrat à La Maison du Pont jusqu'au 28 mars

# Un artiste, un auteur et des animations

Jusqu'au 28 mars, La Maison du Pont accueille l'exposition itinérante « Promenons-nous dans les bois... ». L'occasion de découvrir des œuvres originales de François Angeli et l'univers d'Henri Pourrat, version illustration, mais pas seulement...

La toute jeune association La Maison du Pont, co-présidée par Alain Benoit à la Guillaume et Benoît Coly, reçoit la Société des amis d'Henri Pourrat. Le résultat est une exposition itinérante et originale, « Promenons-nous dans les bois... », rassemblant une centaine de pièces représentant des gravures de *Gaspard des Montagnes*.

Des panneaux illustrés reprennent la biographie du peintre et graveur François Angeli, son œuvre, ainsi que la technique du bois gravé jusqu'à l'impression.

Brièvement, mais de ma-



**GRAVURES.** Pour cette nouvelle exposition, les bénévoles de La Maison du Pont reçoivent l'exposition itinérante réalisée par la Société des amis d'Henri Pourrat.

nière incontournable, cette exposition explique le lien qu'il y a eu entre les

frères Angeli (Jean et François) et Henri Pourrat. Le vernissage aura lieu

samedi 22 février à partir de 17 h 30. L'exposition est visible jusqu'au 28 mars. ■

## ■ Des animations thématiques

Au-delà de cette exposition, le public retrouvera ce que l'on pourrait déjà désigner comme la marque de fabrique de La Maison du Pont, à savoir la mise en place d'animations en lien avec la thématique exposée.

**Samedi 22 février.** Une veillée lecture sera proposée dès 19 heures, le soir du vernissage, avec la compagnie l'EnVolante. Les comédiens Marie Aubert et Lionel Ales, accompagnés par le musicien Mathieu Pignol, proposeront une lecture d'extraits de *Gaspard des Montagnes* à la manière des feuilletons télévisés ou radiophoniques. Vaillances, farces et aventures du personnage emblématique d'Henri Pourrat seront au programme.

**Mercredi 26 février.** De 14 heures à 17 heures, à La Maison du Pont, atelier gravure pour les plus de 11 ans avec Ben Quène, directeur de la Manufacture d'Images d'Ambert. Cet atelier est gratuit, réservations au 04.73.51.91.13. Le même jour, de 14 à 17 heures, les enfants accueillis à l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) La Source à Arconsat bénéficieront d'un atelier dessins et collages autour du personnage de *Gaspard des Montagnes*, animé par Isabelle Piat et Denise Vigny de la Société des amis d'Henri Pourrat.

**Jedi 12 mars.** À 20 heures, projection du film de Jacques Meny *Une journée dans la vie d'Henri Pourrat* suivie d'une causerie d'Isabelle Piat, commissaire d'exposition pour la Société des Amis d'Henri Pourrat.

Veillée lecture : entrée 10 euros, adhérents 8 euros et tarif réduit (RSA, étudiants) 5 euros. Gratuit pour les moins de 16 ans.

L'exposition est ouverte au public les mercredis, jeudis et vendredis de 15 heures à 19 heures et les samedis de 14 heures à 18 heures. Entrée libre.

Projection du jeudi 12 mars, tarif unique 5 euros et tarif réduit à 2 euros (RSA, étudiants).

Retour  
SOMMAIRE



**SOCIAL** ■ Le défenseur des droits est intervenu aux Molles-Cizolles

# Au chevet des quartiers de Thiers

Désenclaver certains quartiers de Thiers en leur apportant des réponses juridiques et des conseils administratifs, c'est ce que souhaite le conseil citoyen des Molles-Cizolles.

**Simon Dubos**

simon.dubos@centrefrance.com

**U**ne discrimination, un problème juridique, un imbroglio administratif ? Pas de panique, le défenseur des droits est là.

À Thiers et à Ambert, il se nomme Dominique Barbazza. Derrière son regard malicieux, l'homme à la retraite ne perd jamais patience et va jusqu'au bout des combats qu'il entame.



**DROIT.** Dominique Barbazza interviendra le 17 mars à la maison de quartier des Bérangers.

## « Casser la peur des services de l'État »

Il a d'ailleurs répondu présent à l'appel du conseil citoyen du quartier des Molles-Cizolles émis par sa présidente, Ana-Maria Biagini.

« Nous souhaitons aider tout le monde. Casser la barrière de la peur des services de l'État », rapporte Ana-Maria Biagini

en faisant référence à la permanence du défenseur des droits installé à la sous-préfecture thiernoise.

« Ce lieu est loin pour les gens des Molles-Cizolles et n'augure souvent rien de bon. Faire venir un défenseur des droits ici, c'est dans un premier temps une reconnaissance de leur existence, mais aussi montrer qu'on ne les laisse pas de côté », renchérit la présidente.

Si Ana-Maria Biagini s'est démenée pour rassembler et identifier les

personnes les plus démunies face aux administrations françaises, Dominique Barbazza n'a pas hésité à rencontrer les résidents dans le besoin.

Une dizaine de personnes se sont retrouvées à la maison de quartier, mercredi, pour faire valoir leurs craintes et problèmes auprès du défenseur des droits. « Mon travail est de veiller au respect des droits et des libertés de chacun. J'aide les personnes qui en font la demande. Je leur permets

d'éclaircir une situation juridique ou de débloquer des situations administratives », rapporte le défenseur des droits qui interviendra à la maison de quartier des Bérangers le 17 mars également.

En 2019, Dominique Barbazza a traité plus de 200 dossiers : « 80 % d'entre eux étaient liés à des dysfonctionnements administratifs. » ■

➔ **Pratique.** Renseignements auprès de Dominique Barbazza au 06.37.94.42.05.

Retour  
SOMMAIRE

## ■ UN ÉNORME RECORD POUR LA COUTELIÈRE



### RANDONNÉE

**L**e parvis de la mairie de Thiers grouillait de doudounes multicolores, de bâtons de marche, et de grands sourires ensoleillés, hier matin. Le pari d'organiser la marche La Coutelière en février a encore été gagnant pour le Groupe des marcheurs indépendants de Thiers. Alors que 2019 était déjà un record avec plus de 700 marcheurs, 2020 marque un nouveau tournant, puisque 1.234 randonneurs se sont élancés sur les trois parcours de 10, 21 et 30 km. Avec une préférence, cette année, pour le 21 km. Autant de témoignages réjouis qui convaincront encore du monde pour 2021. Même si cela a valu quelques « sueurs froides » à l'organisation, raconte Christian Genillier. Les bénévoles ont dû réapprovisionner les ravitaillements à la hâte. Ils avaient 800 invités pour le repas chaud à Escoutoux, alors qu'ils en attendaient la moitié !

**1.234 MARCHEURS**

Dont 171 sur le 30 km, 613 sur le 21 km et 450 sur le 10 km.



Retour  
SOMMAIRE

**ÉCONOMIE** ■ Un dossier de quatre pages, sur deux jours, avec ceux qui croient en la ville haute de Thiers

# Comment encourager les initiatives

**Commerçants, investisseur, mairie, CCI, associations et candidats apportent leurs connaissances et leurs idées pour répondre à ces questions : qu'est ce qui freine les initiatives privées en ville haute de Thiers et comment les encourager ?**

Alice Chevrier  
alice.chevrier@centrefrance.com

La mauvaise image de Thiers va-t-elle jusqu'à empêcher des initiatives ? C'est la question que nous nous sommes posée, en recueillant plusieurs témoignages. Ces récits, dont trois seront publiés aujourd'hui et demain, expliquent que des personnes portaient des projets d'investissements dans la ville haute de Thiers et qu'elles en ont été dissuadées, notamment par les banques « locales », mais aussi d'autres acteurs économiques, qui n'ont pas voulu soutenir leurs projets. Pourtant, elles sont passées outre, et ce sont aujourd'hui des affaires qui fonctionnent. Et qui prouvent qu'il n'y a pas une règle unique, une fatalité, en ville haute de Thiers. Alors, la déconvenue qu'ont connue ces investisseurs, immobiliers ou commerciaux, relève-t-elle de cas particuliers ou révèlent-elles une généralité ?

## Cas particuliers ou généralité ?

« C'est vrai, réagit immédiatement le maire de Thiers, Claude Nowotny. Au début de mon mandat, on avait même fait une réunion en mairie, on avait invité tous les banquiers, pour dire "ça suffit". » « Aujourd'hui, ce n'est plus vrai, du moins il y a des banquiers qui jouent le jeu à Thiers », ajoute-t-on dans les services de la mairie. Les investisseurs se disent lesquels...

« C'est terrible. Nos banques, ce ne sont pas des anglo-saxonnes, elles ne prennent pas de risque », renchérit Abdelhraman Meftah, premier adjoint et candidat aux Municipales.

Gérard Bloc, président de la plateforme Initiative Thiers-Ambert (\*) n'a pas en tête un exemple d'investisseur qui aurait été débouté. Mais le discours dépréciatif sur le haut de Thiers, « malheureusement, on l'entend, confirme-t-il. Des gens partent du principe qu'à Thiers



**IMAGE.** Alors que la dynamisation du centre-ville de Thiers est au cœur de toutes les préoccupations en cette période électorale, nos interlocuteurs indiquent des freins qui subsistent et des leviers à utiliser.

tout est foutu et lancent ce message pas toujours fondé. Il faut reconnaître que nous, Thiernois, on n'a pas toujours été très bons, on a mal communiqué sur notre ville. »

« Les détracteurs de Thiers sont avant tout les Thiernois, je pense que les banquiers n'échappent pas à la règle », poursuit Philippe Fouet, président de la délégation Thiers-Ambert de la Chambre de commerce et d'Industrie. Même si lui « découvre cette problématique », et n'a pas constaté ce problème. Un sujet qui n'existe pas non plus pour Sylvain Carrère-Gée, adjoint au directeur du Puy-de-Dôme de la Banque de France. Ayant du mal à joindre des banques thiernoises, qui renvoient la presse vers les services communication de leur entreprise au niveau au moins régional, et la Fédération française des banques n'ayant pas voulu s'exprimer « sur ce qui relève de la stratégie commerciale

des banques », nous avons interrogé la Banque de France. « Toutes les statistiques montrent le contraire et le dispositif » que les entreprises peuvent activer pour faire appel d'un refus de crédit « ne sont pas activés », appuie-t-il (*lire le détail en encadré*).

## « Les détracteurs de Thiers sont avant tout les Thiernois »

Mais en réalité, peu importe. Le vrai sujet n'est pas là. Ce qu'il faut savoir, c'est comment on change les choses ! Comment on conforte l'investissement privé en ville haute.

Ce que nous apprend le témoignage de l'investisseur immobilier, c'est que Thiers est particulièrement rentable. Pour lui qui ne demande pas d'aide

mais aussi pour ceux qui s'inscrivent dans le cadre de l'Opah-Ru. « L'avantage à Thiers, c'est que le montant du loyer conventionné (imposé après avoir perçu des aides de rénovation N.D.L.R) correspond au prix du marché, atteste-on à la mairie. Pour le même prix, le locataire a un appartement quasi neuf. Donc les logements sont occupés. »

Alors, ce n'est qu'une question d'image à inverser ? Non, pour Philippe Fouet, qui estime qu'un commerce dans le haut de Thiers a moins de chance de marcher qu'en plaine. « Le bas a une zone de chalandise beaucoup plus grande, jusqu'à Puy-Guillaume, Lezoux, Courpière. On a énormément de mal à faire monter une population extérieure dans le haut de Thiers. Pour un commerçant qui veut s'installer en ville haute, les difficultés sont incontestables. »

Sa conclusion : « Il faut aider. Il faut insister, même si les ré-

sultats ne sont pas évidents à court terme. Parce que la ville est belle. » Il ajoute que le bas de Thiers « vit par lui-même, c'est le haut qu'il faut aider, c'est une priorité. »

Le président de la CCI préconise des solutions : en travaillant sur l'habitat, ramener dans le haut de Thiers une population avec du pouvoir d'achat, et avoir des prix de pas-de-porte très faibles, quitte à ce que la mairie les préempte pour mettre la pression.

D'autres solutions pour favoriser l'investissement privé dans le haut de la ville seront évoquées par les cinq candidats aux Municipales, demain.

Enfin, ce dossier listera les aides qui sont à la disposition des investisseurs. Pour que le haut de Thiers ait toutes ses chances. ■

(\*) Également mandataire financier de la liste d'Abdelhraman Meftah.

## ■ RÉACTION

**Banque de France.** Pour Sylvain Carrère-Gée, adjoint au directeur départemental du Puy-de-Dôme de la Banque de France, la supposition que les banques thiernoises ne soutiendraient pas les investissements dans le haut de la ville de Thiers ne tient pas, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que la conjoncture nationale fait que « les entreprises n'ont jamais eu autant accès au crédit et jamais à aussi bon marché ». Les chiffres départementaux (les plus précis dont dispose la Banque de France) sont même au-dessus de la moyenne nationale, et le constat se vérifie pour les TPE (très petites entreprises). Ensuite, parce que la « Médiation du crédit », dispositif pour faire appel d'un refus de crédit, a reçu « zéro » dossier pour Thiers, informe-t-il. Encore, parce que « les banques de Thiers, c'est une notion qui n'existe pas », ce sont des émanations de groupes régionaux ou nationaux. Enfin, parce que « l'activité d'une banque, c'est de prêter. Elles ont tout intérêt à ce qu'il y ait un développement économique du territoire le meilleur possible, pourquoi se tirer une balle dans le pied ? » Il souligne qu'un dossier pas assez travaillé peut aboutir à un refus. Et que c'est aussi le métier des banquiers « d'analyser les risques et de dire non sur certains dossiers ».

Retour  
SOMMAIRE

**DISPOSITIF** ■ Ceux qui souhaitent investir dans l'immobilier ont le droit à des aides et à un accompagnement

# « Un investisseur, il faut le rassurer »

Le Club des investisseurs, créé par la Ville il y a une quinzaine d'années, cherche à informer les porteurs d'initiatives, les mettre en réseau et en confiance.

Alice Chevrier

alice.chevrier@centrefrance.com

À Thiers, il existe un Club des investisseurs. L'idée est venue du service Renouvellement urbain, au milieu des années 2000. « Quand nous nous sommes rendu compte qu'il y avait beaucoup d'investisseurs qui venaient à Thiers pour la défiscalisation de la loi Malraux, nous nous sommes dit : ils ne se connaissent pas, si on faisait une réunion, peut-être arriveraient-ils à se regrouper, pour traiter des immeubles un peu plus importants », retrace Anna Goraguer, directrice du service Renouvellement urbain et cadre de vie.

Depuis, chaque année, deux réunions annuelles sont organisées, l'une à la maison Barante, l'autre lors du Salon de l'habitat à Clermont-Ferrand. Le but : les mettre en réseau, donc, leur donner des informations sur les aides et les dispositifs qui existent,



**400 ANS.** La réhabilitation de cet immeuble vieux de 400 ans, rue Alexandre-Dumas, à Thiers, a été réalisée par un investisseur privé, en partie grâce aux aides accordées dans le cadre de l'Opah-RU. PHOTO D'ARCHIVES 2019

leur faire connaître les partenaires, mais pas seulement. « Un investisseur, il faut le rassurer », introduit le maire, Claude Nowotny. Il s'agit de lui montrer tout ce qui est mis à disposition, l'ingé-

nerie gratuite qui est proposée, une équipe en régie pour l'aider à monter ses dossiers. Prouver que la collectivité accompagne les investissements, en montrant les réalisations. C'est avant tout un moment convivial où chaque investisseur est invité à venir accompagné.

Ainsi, au fil des années, le groupe a grossi. Plus d'une centaine d'investisseurs le constituent. « Lors de la dernière réunion, en

juillet, 50 étaient présents, il y en avait rarement eu autant », note Claude Nowotny.

## Plusieurs profils d'investisseurs

Parmi eux, il y a de vrais marchands de biens, mais aussi des personnes qui ont hérité d'argent et souhaitent faire un placement, ou encore de citoyens qui ont hérité d'un bien à Thiers. Certains, donc, ne sont pas férus et

ont d'autant plus besoin d'accompagnement. Si quelques investisseurs viennent de loin – Nice, Aix-en-Provence par exemple – il y a aussi de plus en plus de Thiernois, même si ce sont « les plus durs à convaincre », glisse-t-on du côté de la mairie. Qui ajoute par ailleurs : « Nous avons des fidèles investisseurs, qui depuis 2005, font chaque année une opération sur Thiers. » ■

## REPÈRES

**Plusieurs aides sont disponibles pour les investisseurs privés à Thiers.**

**Travaux.** L'Opah-Ru est un des dispositifs de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour aider à rénover l'habitat privé. Les aides sont conditionnées à des critères de ressources pour les propriétaires occupants mais pas pour les propriétaires bailleurs. Le montant des aides est attribué au cas par cas et en fonction notamment du niveau de dégradation du bâti. En contrepartie, des travaux de mise aux normes et d'économie d'énergie sont imposés.

**Location.** Le propriétaire s'engage à louer pendant 9 ans sur la base d'un loyer plafonné (5,49 €/m<sup>2</sup>, ce qui correspond à Thiers au prix du marché) à des locataires répondant à des critères de ressources (correspondant à la moyenne des revenus des Français). Le propriétaire bénéficiera ensuite de déductions fiscales sur ses loyers.

**Loi Malraux.** À Thiers, en secteur sauvegardé, il est aussi possible de bénéficier de la loi Malraux, qui permet de déduire les travaux de rénovation, sous plafond, de son impôt sur le revenu, en contrepartie d'un engagement locatif. Les aides de l'Anah sont cumulables avec le dispositif Malraux.

« À la dernière réunion, il y avait rarement eu autant d'investisseurs. »

CLAUDE NOWOTNY. Maire de Thiers.



Retour  
SOMMAIRE



MUSÉE DE LA COUTELLERIE

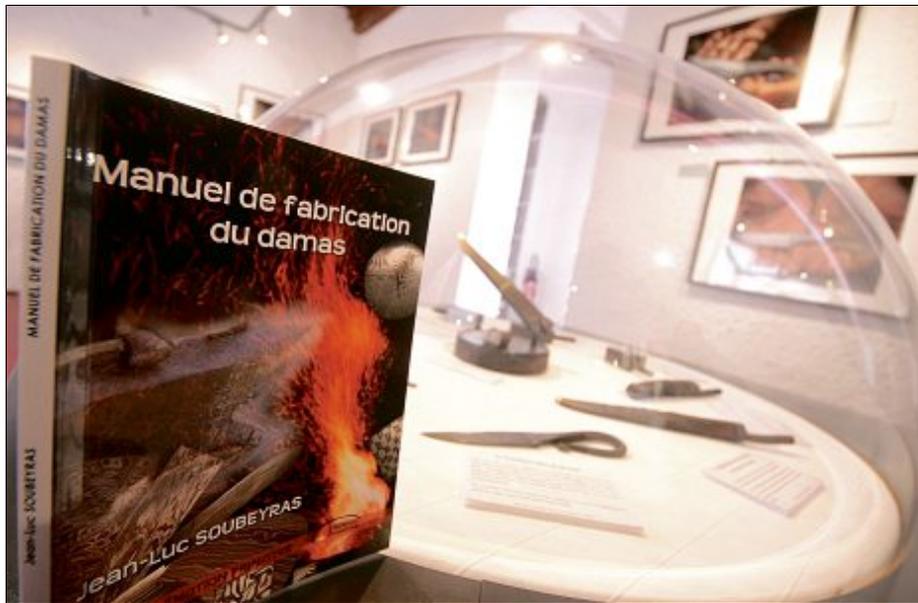
# Le damas en remet une couche à Thiers

Jusqu'au 3 janvier 2021, le musée de la Coutellerie accueille une exposition intitulée *Le damas, art, techniques et diversités*. L'exposition répond ainsi aux 30 ans de Coutellia, et rend hommage à Henri Viallon, premier forgeron thiernois à avoir travaillé sur le damas.

► Désormais sur une année entière, de la volonté d'Élise Cousin, la directrice du musée de la Coutellerie, les expositions au long cours se tiennent dans les deux dernières salles du parcours permanent. « Les visiteurs en profitent plus, nous avons plus de place, et c'est moins compliqué à changer par rapport à nos rythmes d'ouverture », justifie la directrice.

**Deux salles de découvertes**

Ainsi, jusqu'au 3 janvier 2021, se tient une nouvelle exposition permanente intitulée *Le damas, art, techniques et diversités*. « Dans la première salle, c'est la partie technique et historique, du damas artisanal et industriel, qui sont racontées, explique Élise Cousin. Comment ils sont



La technique du multicouche et celle de la torsade sont expliquées via des panneaux autour des couteaux.

obtenus dans les deux cas, avec des pièces présentées. » Une épée mérovingienne est également présentée (datée d'entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle), issue du musée de Lons-le-Saunier.

« On présente aussi des canons de fusils du musée d'Art et de l'Industrie de Saint-Étienne pour montrer que le damas n'est pas uniquement utilisé sur des armes blanches ou en

coutellerie. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les propriétés mécaniques du damas sont notamment utilisées. Elles permettent au niveau de la poudre de mieux répondre. Ça abîme moins

l'acier au niveau de la percussion et permet une portée plus longue. »

Une vitrine présente le faux damas, son aura ayant fait qu'il a été imité, « sauf qu'on ne combine

pas deux aciers, continue Élise. On va en prendre qu'un, recouvert d'un corps protecteur, avec une gravure derrière, et on va la tremper dans l'acide. C'est purement esthétique et visuel. »

**« Ça force l'admiration »**

La dernière vitrine se consacre à la damasquinure, une technique de plaquage et d'incrustation de fil d'or, d'argent ou de laiton.

Dans la seconde salle, c'est le travail d'Henri Viallon qui est mis à l'honneur, lui qui avait collaboré avec le musée en 2000. « On retrouve 20 couteaux régionaux qu'il a réalisés, avec des lames en damas. »

Le seul regret d'Élise Cousin ? « Que l'exposition se soit montée vite, car on n'a pas eu le temps de travailler comme on l'aurait voulu avec les couteliers thiernois. Mais ça reste une très belle exposition, et c'est assez bluffant de voir certaines réalisations. Quand on s'y intéresse, ça force l'admiration quand on voit la complexité de la chose... »

ALEXANDRE CHAZEAU

**COUTELLIA 2020**

## Premier mondial du damas

En 2020, Coutellia, le salon international du couteau, se déroulera à Thiers du vendredi 22 au dimanche 24 mai, et fêtera ses 30 ans. L'occasion d'organiser le premier concours mondial autour de l'acier damassé.



Deux forges seront en marche simultanément sur Coutellia.

► Des techniques ancestrales aux artisans d'aujourd'hui qui l'ont magnifié, le damas a acquis ses lettres de noblesse grâce à sa demande en perpétuelle croissance, faisant de ce matériau, un vrai objet de mode. Face aux évolutions de procédés, industrielles notamment, « on ne sait plus trop qui fait quoi, ni comment », lance Dominique Chambriard, un des piliers de Coutellia.

**Une visée pédagogique**

Alors, pour les 30 ans du salon, les organisateurs ont décidé de mettre en valeur ce savoir-faire, ces techniques artisanales, ces forgerons et couteliers qui permettent « de faire des couteaux de paysans, de véritables œuvres d'art, continue Dominique. Le but du concours est donc cette mise en valeur, mais c'est également de lancer un défi à toutes ces équipes, qui pourront se me-

surer à ce qui se fait de mieux au monde. Ils seront par équipe de deux, trois, ou même seul, et auront trois heures pour réaliser une barre de damas, avec leur technique souhaitée. Les gens doivent comprendre ce que cela représente, et la somme de travail que cela demande. Ce qui justifie le prix. »

Un concours presque à visée pédagogique, qui regroupera pour le moment six équipes (américaine, russe, italienne, française...), un nombre qui pourrait monter jusqu'à dix. « Bien sûr il y aura un classement, continue Dominique Chambriard. Une fois poli et révélé, le da-

mas sera noté par un jury de cinq personnes. Et nous ferons même une seconde révélation pour le public, le dimanche après-midi, avant de donner les résultats, pour partager ces moments toujours magiques. »

Le premier prix rejoindra les collections du musée de la Coutellerie, et sera récompensé en conséquence. « Le classement est certes présent, mais l'essentiel est ailleurs. L'essentiel, c'est de féliciter ces artistes. » Et qui sait, ce mondial du damas s'exportera peut-être un jour, à travers les villes coutelières du monde entier.

A. C.

Retour  
SOMMAIRE

CREUX DE L'ENFER

# L'art des jeunes s'expose en Éclats

Le Creux de l'enfer accueille jusqu'au mois d'avril l'exposition *Éclats*. Le travail particulier et collectif de 12 jeunes diplômés d'école d'art, accueillis à Thiers pour s'inspirer de la ville et la transmettre dans leur art.

► C'est une première au Creux de l'enfer, qui en appellera sûrement d'autres. Depuis jeudi 20 février, 12 jeunes diplômés des écoles de Bourges, Clermont-Ferrand et Lyon présentent collectivement leur exposition *Éclats #1, constellation provisoire* au Centre d'art contemporain, après dix jours de travail immersif à Thiers, et trois jours de séminaire en novembre dernier, auprès des acteurs locaux du territoire, pour s'imprégner des lieux. « C'est une sorte de suite des Enfants du sabbat », explique Aurélie Barnier, commissaire de l'exposition.

## Appuyer le contexte particulier de la ville

Pendant plusieurs jours,



Le Creux de l'enfer accueille l'exposition *Éclats #1*, réalisée par de jeunes diplômés des écoles d'art de Bourges, Lyon et Clermont-Ferrand.

elle a pu accompagner ces jeunes directement sur place, pour la création et le montage d'une exposition, en concordance directe avec la ville qui les accueillait. « On s'est appuyé sur le contexte particulier de Thiers, du Centre d'art, dans une ancienne

usine. D'une ville industrielle et coutelière, ouverte aussi sur l'international. C'est un terreau très intéressant pour la création artistique. »

Logés dans des familles thiernoises, les jeunes artistes ont aussi pu se nourrir de l'ambiance et de la vil-

le. « On a aussi rencontré des entreprises, des artisans, on a visité le musée de la Coutellerie, le musée de la Céramique de Lezoux... » Résultat : Une douzaine d'œuvres totalement différentes, parfois complémentaires, parfois totalement contraires gar-

nissent une exposition qui se veut être le « résultat d'une aventure collective, souligne Aurélie Barnier. On leur a demandé de réagir à un contexte et de réfléchir à leur propre condition de travail artistique, à cette période de transition entre la fin d'un certain confort en école et l'inconnu de l'arrivée dans monde du travail ».

## Des matériaux locaux ou de récupération

Une réflexion a aussi été engagée sur le choix des matériaux, plutôt locaux et recyclés ou de récupération. Au menu donc, des sculptures en céramique, une grande pièce de tissus aux motifs imprimés à partir d'un couteau thiernoise, des peintures, réalisées en reprenant des traces d'écritures dans les rues de la ville, des banderoles, inspirées de la végétation thiernoise, une sculpture qui rappelle le toit terrasse du Creux de l'enfer, ou encore des structures rappelant le travail des femmes couteliè-

res et même une installation sonore, avec laquelle on peut entendre en direct le bruit des gouttes d'eau de la Durolle, captées à l'aide d'un micro, placé sous le Centre d'art...

C'est ainsi une profusion d'œuvres, aux inspirations différentes et aux univers multiples qui se côtoient ou se confrontent, avec toujours cette idée « d'investir les lieux » et de créer une vraie transition entre la fin de leurs études et le début de leur carrière artistique.

Et le Creux de l'enfer ne compte pas arrêter cette expérience en si bon chemin, et espère pouvoir l'ancrer dans le temps, en proposant chaque année une nouvelle édition d'*Éclats*, pour soutenir la jeune création.

LISA PUECHAGUT

**Exposition.** L'exposition est visible jusqu'au dimanche 26 avril. À voir, les œuvres de Romain Blanck, Camille Bouaud, Clément Dupont, Joëlle Forestier, Lény Labeaume, Etienne Mauroy, Victor Villafagne, Emma Baffet, Chloé Bedet, Stance Soare, Amy Matthews et Amélie Sounalet.

Retour  
SOMMAIRE

# Quatre communes inaugurent leur école

Samedi 25 janvier dernier a eu lieu l'inauguration de l'école intercommunale de Bort-l'Étang, Glaine-Montaigut, Neuville et Sermentizon.

Les maires des quatre communes, Gérard Bernard, Michel Mazeyrat, Jérôme Pireyre et Serge Theallier, étaient entourés du député André Chassaigne, de la conseillère régionale Myriam Fougère, des conseillers départementaux Jocelyne Glace Le Gars et Jacky Grand, de la sénatrice honoraire Michèle André et de M. Barraud, représentant de la Caisse d'allocations familiales.

Ensemble, ils ont salué cette belle réalisation, fruit de la volonté de mutualisation des quatre commu-



**RUBAN.** Un grand nombre de personnalités s'était déplacé pour l'événement.

nes et d'une réflexion autour du bien-être de l'enfant et de l'amélioration de ses conditions de scolarisation.

Enseignants actifs et retraités, personnel du Syndicat intercommunal de gestion des écoles publiques, architectes et entre-

preneurs, élus et parents d'élèves étaient présents pour faire de ce rendez-vous, un sympathique moment d'échange. ■

Retour  
SOMMAIRE



**BUDGET** ■ La communauté de communes envisage d'augmenter la fiscalité des ménages

# ALF se serre la ceinture en 2020

**Des investissements réduits pour moitié, des économies en interne : c'est un budget tendu qu'a présenté Ambert Livradois Forez pour 2020.**

Fanny Guiné  
fanny.guine@centrefrance.com

« Nous sommes sur le fil du rasoir, avec aucune marge de manœuvre », a mis en garde Jean-Claude Daurat, le président d'Ambert Livradois Forez, vendredi, face aux élus du conseil communautaire. Réunis à Arlanc, ils ont pris connaissance de la situation financière d'ALF avec la présentation du rapport d'orientation budgétaire.

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour 2020 s'établit à 21,09 M€ (contre 21,76 M€ en 2019), avec des charges qui pèsent toujours plus lourd dans le budget. Résultat, le tableau qui se dessine est préoccupant : ALF ne peut plus couvrir l'annuité de sa dette en capital en 2020 et 2021, c'est-à-dire que les dépenses de fonctionnement excèdent les recettes. ALF ne pourra pas investir comme prévu et ne peut pas non plus recourir à l'emprunt. « Clairement, ALF n'a pas une dette importante en volume mais nous sommes limités en emprunt par rapport à notre capacité à rembourser », a précisé Johan Rougeron, directeur général des services adjoint d'ALF, devant les élus.

Malgré tout, le budget 2020 sera à l'équilibre, grâce notam-



**TAXE.** Les impôts locaux des foyers d'Ambert Livradois Forez pourraient augmenter en 2020, pour contribuer à l'équilibre du budget d'ALF. PHOTO D'ILLUSTRATION RÉMI DUGNE

ment aux réserves des années précédentes et aux économies réalisées dans les sections de fonctionnement. « Nous avons réalisé une économie de 500.000 € en interne, les services fonctionnent aujourd'hui à minima. On a gratté partout », résume Olivier Gallo-Selva, le directeur général des services.

Conséquence de ce budget très serré, l'investissement sera réduit de moitié en 2020 par rapport aux prévisions. « Environ 1,9 M€ d'investissements sont reportés. Cela concerne par exemple l'Opah (Opération pro-

grammée d'amélioration de l'habitat) ou la maison de services au public de Cunlhat, où les travaux ont été suspendus, également à cause de problèmes liés au bâtiment. »

### Une hausse de 5 % de la fiscalité envisagée

Pour améliorer la situation d'ALF, l'exécutif soumettra au vote le 27 février une proposition qui a fait grincer des dents, vendredi : l'augmentation de la fiscalité locale des ménages et des entreprises (via la Cotisation foncière des entreprises) à

hauteur de 5 % sur les taux. « On aurait pu y réfléchir avant pour ralentir l'investissement, je suis contre le fait de taxer les ménages », s'est opposé Daniel Barrier, maire de Saint-Martin-des-Olmes. « Nous devons prendre des mesures courageuses et responsables. Il faut prendre conscience de la situation d'ALF au regard des services rendus : la mobilité, le portage des repas, l'aide aux naufragés numériques... Nous voulons continuer d'apporter ces services et il faut s'en donner les moyens », a insisté Jean-Claude Daurat. ■

■ SOUTIEN AU COLLÈGE ET AU LYCÉE D'AMBERT

**MOTION** ■ Les élus approuvent la contestation des profs



**COLÈRE.** Les enseignants ont défilé, jeudi, à Ambert.

Lors du conseil communautaire de vendredi, les élus ont rajouté un point à l'ordre du jour : l'adoption d'une motion, votée à l'unanimité, en guise de soutien au lycée Blaise-Pascal et au collège Jules-Romains, en dénonçant le manque de moyens alloués aux établissements ambertois et en exprimant leur « vive inquiétude ». La veille, une opération « collège et lycée déserts » avait conduit des dizaines de professeurs dans les rues d'Ambert. Ils pointaient du doigt la réduction des heures d'enseignement, notamment des options, qui auraient pour effet de surcharger des classes, ou encore la suppression au collège d'un niveau de Segpa.

### « Porte atteinte à l'attractivité du territoire »

« Les élus du conseil communautaire d'ALF déplorent que de telles dispositions puissent être envisagées et demandent à Monsieur le Recteur de bien vouloir reconsidérer ces perspectives », soumettent-ils. « Notre territoire subirait une fois de plus l'effet de mesure contribuant à porter atteinte à l'offre de service en matière d'enseignement, alors que les collectivités locales mettent tout en œuvre pour dynamiser l'attractivité du territoire. » ■

## Les agents d'ALF vont déménager dans l'ancien bâtiment de la CCI

**Les anciens locaux de la CCI d'Ambert vont être acquis par la communauté de communes pour y installer les agents d'ALF, « d'ici l'été ».**

La proposition de la présidence d'Ambert Livradois Forez d'acquérir l'ancien bâtiment de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie), à côté de la mairie d'Ambert, avait fait débat, en décembre dernier, au sein des élus du conseil communautaire. Mais ils avaient finalement voté à la majorité pour que Jean-Claude Daurat, le président d'ALF, négocie au mieux le bien, qui regroupera les agents d'ALF,



**ACHAT.** Les anciens locaux de la CCI vont être investis par les agents de la communauté de communes, boulevard Henri-IV à Ambert.

répartis actuellement sur trois sites, la majorité travaillant au sein de la cité administrative d'Ambert, où ALF est locataire. Le recrutement récent de personnels rendait en effet ces locaux trop exigus.

### Un montant de 200.000 €

Après des échanges avec la CCI, le montant de la transaction a été établi à 200.000 €, alors qu'il était au préalable 50.000 € plus élevé. Une somme encore « non négligeable » pour certains élus (quatre se sont opposés, deux se sont abstenus) comme Corinne Mondin, qui

s'interrogeait sur le plan de financement. « C'est une solution transitoire avant de trouver un lieu définitif. Il n'y a pas de travaux conséquents à engager, c'est ce qui nous a convaincus », a répliqué Jean-Claude Daurat, pointant du doigt la valeur stratégique du bien, « qui permet le maintien d'activités en centre-ville ».

Cette acquisition n'empêche pas ALF d'imaginer réunir un jour « l'ensemble des pôles de la communauté de communes à Ambert, pour gagner en efficacité et faire des économies de déplacement ». ■

Retour  
SOMMAIRE

**MOBILITÉ** ■ Les habitants du territoire peuvent covoiturer grâce à un nouveau service mis en place par ALF

# Les trajets du quotidien avec Atchoum



**TRANSPORT.** Partager les trajets du quotidien, venir en aide à un voisin ou une connaissance, voilà l'objectif d'Atchoum, qui met en relation des conducteurs et des passagers. PHOTO D'ILLUSTRATION

« Grâce à la plateforme téléphonique, les personnes qui n'ont pas internet peuvent utiliser ce service grâce à un simple coup de fil. »

**Le service de covoiturage rural, baptisé Atchoum, est lancé depuis début février, sur le territoire d'Ambert Livradois Forez. On vous explique comment l'utiliser.**

Fanny Guiné

fanny.guine@centrefrance.com

**D**epuis le début du mois, une nouvelle solution de covoiturage, conçue pour les campagnes, a fait son apparition, sur le territoire d'Ambert Livradois Forez. C'est la start-up prénommée Atchoum qui sert de plateforme de réservations. Comment ça fonctionne, qui sont les conducteurs, combien coûte un trajet ? On fait le point.

**1 Atchoum, comment ça marche ?** Contrairement au géant Blablacar, ce service est adapté aux courts trajets, « entre 5 et 30 km en moyenne », estime le fondateur de la start-up, Vincent Desmas : aller chez le coiffeur, faire ses courses, pour un rendez-vous médical...

Un dispositif fait pour le monde rural, et destiné aux personnes âgées ou aux habitants ayant du mal à se déplacer. « En zones rurales, on estime à 30 % les personnes ayant un problème de mobilité », précisait Mireille Fontlupt, vice-présidente en charge de la mobilité à ALF, en décembre dernier, lors de la présentation du dispositif aux élus.

Le principe d'Atchoum est de mettre en relation ces personnes avec des conducteurs volontaires, en allant les chercher directement à leur domicile et non pas à un point de rendez-vous. Lorsqu'un passager veut aller quelque part, il rentre son trajet sur la plateforme, l'heure et la date. « Une notification est alors envoyée à tous les conducteurs inscrits sur le secteur pour leur demander s'ils sont disponibles », précise Vincent Desmas.

**2 Qui sont les conducteurs ?** Pour que le service fonctionne, les passagers doivent « avoir confiance » en leur conducteur, surtout s'ils viennent les récupérer à leur domicile. Le fondateur de la start-up pense donc

que le réseau de conducteurs doit se créer en lien avec les associations locales, les CCAS. « Il faut que les membres des associations jouent le jeu, ils sont en contact régulier avec les personnes en difficulté, les connaissent. Sur les autres territoires où Atchoum est en place, ce sont souvent les premiers à se positionner comme conducteurs volontaires », remarque-t-il.

Actuellement, une petite dizaine de conducteurs sont inscrits

sur la plateforme pour Ambert.

**3 Comment réserver un trajet ?**

Il y a deux moyens : sur internet, via le site atchoum.eu, en s'enregistrant et en rentrant la date de son trajet, l'heure et le point d'arrivée et de départ. Ou bien par téléphone, « le gros point fort du service », estime Vincent Desmas. « Nous avons une plateforme téléphonique, basée à Dijon et assumée par une entreprise qui recrute du personnel en insertion. Cela permet aux personnes âgées ou

à celles qui n'ont pas internet de pouvoir utiliser ce service grâce à un simple coup de fil. »

**4 Combien ça coûte ?** Les conducteurs sont rémunérés au kilomètre : un forfait de 2,50 € jusqu'à 5 km, puis entre 0,20 et 0,35 € le km au-delà. Pour exemple, un trajet Saint-Amant-Roche-Savine/Ambert reviendrait à 5,23 € et un autre entre Cunlhat et Olliergues à 6,48 €. Les passagers peuvent payer par carte bancaire, via le site internet ou l'application mais aussi avec des « tickets mobilité ». Ils sont disponibles auprès du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et des Maisons de services au public du territoire (MSAP).

Pour la communauté de communes, la mise en place de ce service coûterait 25.000 € TTC par an, soit le coût de l'abonnement à la plateforme d'appel. « Ce serait très compliqué de mettre en place un centre d'appel local. Peut-être dans un second temps », conclut Vincent Desmas. ■

## ■ « Cela permet de faire des connaissances »

Claire et Paule ont réalisé le premier trajet via Atchoum, ce mercredi matin, sur le territoire. La première, habitante d'Olliergues, voulait « rendre service » et avait cette volonté de proposer sa place de passager depuis longtemps. « J'ai eu connaissance du dispositif par hasard, et je me suis inscrite sur la plateforme il y a trois semaines, en proposant des trajets entre Olliergues et Ambert, quand je vais en courses », confie Claire. Pour Paule, 74 ans, c'est la mairie d'Ambert qui l'a informée du dispositif. « Je suis passée par internet, je ne conduis plus et je devais aller chez le kiné. En une demi-heure, j'ai eu une réponse ! », affirme l'Ambertoise. Le trajet pour aller chez le spécialiste lui aura coûté 2,50 €. Mais outre ce « petit prix », c'est bien le fait de rencontrer d'autres personnes qui lui a plu. « Cela permet de faire des connaissances, c'est une bonne initiative, je recommanderai. » Quant à Claire, la conductrice, aussi satisfaite par ce trajet, elle compte bien en parler autour d'elle, pour faire des émules.

➔ **Plus d'infos.** Sur atchoum.eu ou sur ambertlivradoisforez.fr.

Retour  
SOMMAIRE